



## **CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES**

(une société d'exploration)

### **RAPPORT DE GESTION**

Pour l'exercice clos le 31 août 2017

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de Corporation Éléments Critiques (« Critical Éléments » ou la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de Critical Éléments sur les résultats que la Société a obtenus au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 août 2017 sans en faire partie. Ce rapport devrait donc être lu conjointement avec les états financiers audités au 31 août 2017 et les notes y afférentes. Les commentaires et analyses fournissent un compte rendu de la performance de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017. Ce compte rendu a été effectué par la direction grâce aux renseignements compilés à la date du rapport.

Les présents états financiers annuels audités ont été préparés par la direction de la Société conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les actions de Critical Éléments sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse américaine Over-the Counter QX (OTCQX) sous le symbole CFECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12.

## **DATE**

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 21 novembre 2017.

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS**

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme « anticiper », « prévoir », « estimer », « évaluer », « projeter », « planifier » et « croire ». Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

## NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation Éléments Critiques est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société est engagée dans l'acquisition de propriétés minières, dans l'exploration et la mise en valeur de ces propriétés. Les activités de Critical Éléments sont exercées au Canada.

## PERFORMANCE GLOBALE

### PROPRIÉTÉ ROSE LITHIUM-TANTALE – PROJET DE LITHIUM ET TANTALE

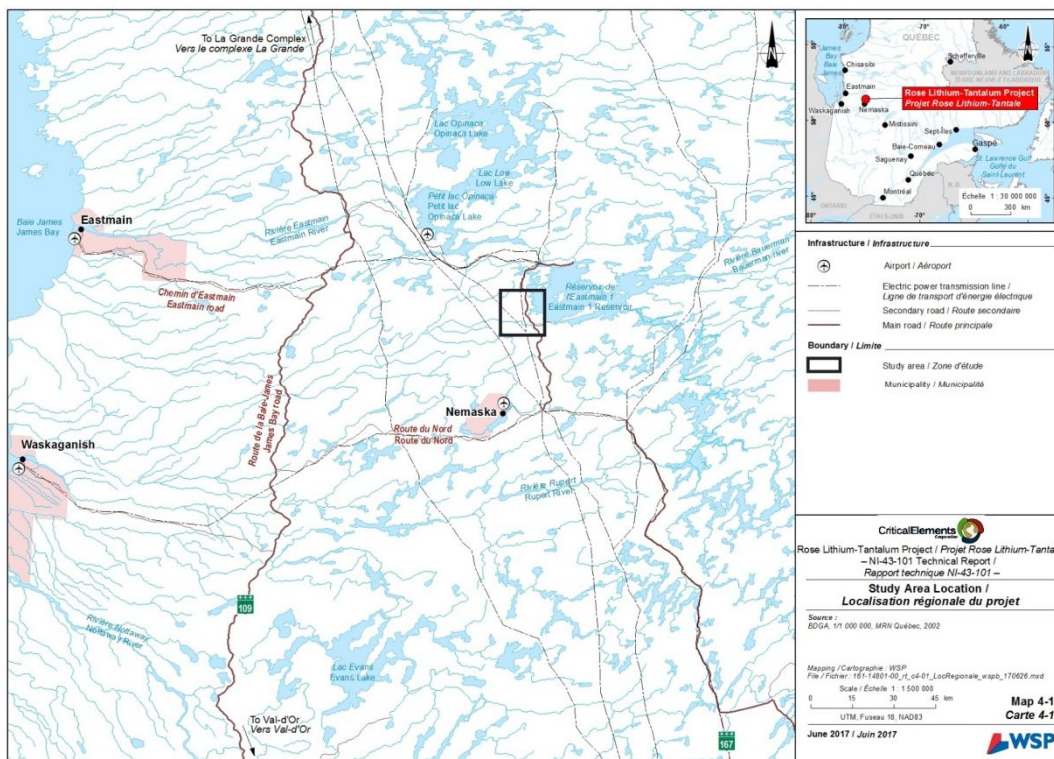
#### Description de la propriété

La propriété Rose lithium-tantale est située dans la région administrative du nord du Québec, sur le territoire de la Baie-James Eeyou Istchee, sur des terres de catégorie III, sur les terres traditionnelles de la communauté d'Eastmain, à environ 40 kilomètres au nord du village cri de Nemaska. Ce dernier est situé à plus de 300 kilomètres au nord-ouest de Chibougamau.

La propriété Rose lithium-tantale est accessible par route via la route du Nord, utilisable toute l'année à partir de Chibougamau. Le site minier peut également être rejoint par Matagami, via la Route 109 et la route du Nord. La figure ci-bas montre l'emplacement régional du projet. Il est situé à 80 kilomètres au sud de la mine d'or Eleonor de Goldcorp et à 45 kilomètres au nord-ouest du projet de lithium, Whabouchi appartenant à Nemaska Lithium et à 20 kilomètres au sud de la centrale hydroélectrique Eastmain 1 d'Hydro-Québec. L'aéroport de Nemiscau offre des services de transport aérien dans la région. Le site de Rose lithium-tantale est situé à 50 kilomètres par la route de l'aéroport de Nemiscau.

La propriété Rose lithium-tantale est composée de 500 titres miniers répartis sur une superficie de 26 100 hectares. Géologiquement, elle est située dans la portion nord-est de la province du Supérieur archéen du craton du Bouclier Canadien.

Emplacement de la propriété Rose lithium-tantale



---

Le 12 novembre 2012, la Société a annoncé la signature d'une entente de pré-développement (« PDA ») avec Le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), l'Administration régionale crie, la Nation crie d'Eastmain portant sur le développement des activités de la Société sur le dépôt Rose lithium-tantale situé à la Baie-James, Québec.

Par le biais de cette entente, les parties ont convenu de promouvoir une relation de coopération et de respect mutuel portant sur l'exploration et les activités de pré-développement de la Société par rapport au projet. La Société s'est engagée à assurer un traitement préférentiel aux entreprises crie dans l'octroi de certains contrats pour l'approvisionnement en biens et services. Les Cris ont convenu de soutenir le projet et de coopérer avec la Société dans la préparation de toutes les études requises sur l'évaluation d'impacts sociaux et environnementaux pour toutes les composantes du projet. Les Cris se sont également engagés à déployer les efforts nécessaires afin que le projet chemine à travers le processus d'évaluation environnementale et sociale prévue à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et, si les préoccupations sociales et environnementales sont adéquatement traitées, d'aider la Société dans l'obtention des permis gouvernementaux requis.

Finalement, les parties ont convenu de continuer leurs discussions afin de bâtir et signer une entente sur les répercussions et les avantages quant au projet minier Rose lithium-tantale.

En septembre 2015, la Société a signé une entente stratégique de collaboration avec HELM AG (« Helm ») qui inclut un contrat d'achat ferme « take or pay off-take » de tous les produits fabriqués à partir du Projet Rose lithium-tantale, à être exécuté. Helm aura également l'option de pouvoir acquérir une participation dans le projet pouvant atteindre jusqu'à 25 % en participant au financement de projet.

En août 2016, la Société a conclu une entente de facilité de crédit avec Helm lui permettant d'avoir accès à une somme pouvant aller jusqu'à 4 500 000 \$ et devant être utilisée pour l'étude de faisabilité du Projet Rose lithium-tantale. La facilité de crédit sera d'une durée de 5 ans et portera intérêt à un taux annuel de 12 %.

### **Travaux effectués au cours de l'exercice et jusqu'à la date du présent rapport**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre 6 503 791 \$ ont été enregistrés au cours de l'exercice clos le 31 août 2017.

En septembre 2016, la Société obtenait le premier prélèvement, suite à l'entente de facilité de crédit conclue avec Helm. Ce premier prélèvement de l'ordre de 1 500 000 \$ est d'une durée de 5 ans et porte intérêt à un taux annuel de 12 %. Dans le cadre de ce prélèvement initial, Helm a reçu 2 500 000 bons de souscription lui permettant d'acquérir le même nombre d'actions ordinaires de la Société à un prix de 0,77 \$ par action.

En avril 2017, la Société annonçait qu'elle avait complété avec succès ses essais pilotes pour confirmer la fiabilité et l'efficacité de la conception du circuit de l'usine de flottation, rapportant un concentré de lithium pouvant aller jusqu'à 6,56 % et une récupération allant jusqu'à 83,4 %. Les résultats obtenus en usine pilote démontrent une solide compréhension de la réaction du matériel minéralisé avec le procédé de traitement et confirment que des résultats similaires aux essais en circuit fermé devraient être atteints dans une usine commerciale avec des équipements optimaux.

Des essais en circuit fermé ont donné des résultats exceptionnels, un concentré d'une teneur de 6,65 % de  $\text{Li}_2\text{O}$  pour le matériel de Rose et Rose Sud et un taux de récupération de 89,7 % pour Rose et de 89,3 % pour Rose Sud. La récupération du tantale était de 48,1 % pour Rose et de 64,4 % pour Rose Sud, respectivement, avec des teneurs de 1,44 % et 2,39 %  $\text{Ta}_2\text{O}_5$ . Les essais comprenaient également des essais pour la production d'un concentré de matériel minéralisé à faible teneur en fer pour les applications de verre et de céramique de plus grande valeur (Spodumene Technical Grade).

En juin 2017, la Société a clôturé la transaction relative au deuxième et au troisième prélèvements. Ces prélèvements de l'ordre de 3 000 000 \$ viennent à échéance le 19 septembre 2021 et portent intérêt à un taux annuel de 12 %. Dans le cadre de ces prélèvements, Helm a reçu 3 296 703 bons de

---

souscription lui permettant d'acquérir le même nombre d'actions ordinaires de la Société à un prix de 1,07 \$ par action.

En juillet 2017, la Société a officiellement déposé auprès du Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (« COMEX ») et auprès de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (« ACEE »), l'étude d'impact environnemental (« EIE ») du projet Rose lithium-tantale. Le dépôt de l'EIE, qui a été élaborée par WSP, est une étape importante aux fins de l'autorisation du projet. Il a été déposé au COMEX conformément au chapitre II de la *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec et auprès de l'ACEE conformément à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE 2012).

Le 20 octobre 2017, la Société a procédé au dépôt Sedar du rapport technique 43-101 portant sur l'étude de faisabilité du projet Rose lithium-tantale dont voici les points saillants :

- Production annuelle moyenne de 186 327 tonnes de concentré de lithium de qualité chimique
- Production annuelle moyenne de 50 205 tonnes de concentré de lithium de qualité technique
- Production annuelle moyenne de 429 tonnes de concentré de tantale
- Durée de vie de la mine de 17 ans
- Coûts d'exploitation moyens de 66,56 \$ par tonne usinée, 458 \$ (344 \$US) la tonne de concentré Li<sub>2</sub>O (tous concentrés confondus)
- Coût en capital initial estimé de 341,2 millions \$ avant la variation du fonds de roulement
- 100 % d'équité pour le projet
- Marge brute moyenne de 63,6 %
- VAN après impôts de 726 millions \$ (à un taux d'escompte de 8 %), TRI de 34,9 % après impôts et assujettissement au prix de 1 500 \$ US par tonne de concentré de lithium de qualité technique, 750 \$ US par tonne de concentré de lithium de qualité chimique, 130 \$ US par kg d'oxyde de tantale
- Temps de construction anticipé de 21 mois

L'achèvement de la faisabilité pour l'usine de spodumène est la première étape permettant à la Société d'accéder le marché du lithium tout en la plaçant comme un fournisseur de lithium fiable. L'approche à faible risque se caractérise par l'exploitation minière à ciel ouvert et des technologies conventionnelles de traitement au lithium.

L'étude de faisabilité est basée sur une opération conventionnelle par camions et pelles, à ciel ouvert, et un procédé de concentration conventionnel pour produire des concentrés de spodumène techniques et chimiques et un concentré de tantale.

La mine excavera un total de 26,8 millions de tonnes de minerai ayant une teneur diluée moyenne de 0,85 % de Li<sub>2</sub>O et 133 ppm de Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub>. L'usine traitera 1,61 million de tonnes de minerai par année, pour une production annuelle moyenne de 236 532 tonnes de concentré de spodumène de qualité technique et chimique et 429 tonnes de concentré de tantale. Le minerai est contenu dans plusieurs veines de pegmatite à faible pendage affleurant en surface. Les zones minéralisées sont ouvertes en profondeur et offrent un potentiel pour une opération souterraine.

Selon le plan de minage, la fosse excavera un total de 182,4 millions tonnes de minerai stérile et 11,0 millions tonnes de mort-terrain. Le ratio de décapage moyen est 7,2 tonnes de stérile par tonne de minerai.

L'étude d'impact environnemental et social a été soumise aux industries environnementales fédérales et provinciales à la fin juillet 2017. L'octroi du permis devrait prendre environ 18 mois. Pendant ce temps, Critical Elements fera l'ingénierie de détail, sélectionnera les entrepreneurs pour la construction et achètera les équipements nécessitant de plus longs délais de livraison. La construction et le démarrage devraient prendre 21 mois. La construction est prévue débuter au quatrième trimestre de 2018 alors que la production est censée débuter au troisième trimestre de 2020. Le projet Rose lithium-tantale aura pendant la construction un pic de 575 employés et une moyenne de 290 employés pour la production commerciale.

**Tableau 1 : Faits saillants l'étude de faisabilité**

Item	Unité	Valeur	
<b>Production</b>			
Durée du projet (incluant construction et restauration)	année	19	
Vie de mine	année	17	
Alimentation à l'usine	M t	26.8	
Teneurs moyennes			
Li <sub>2</sub> O	% Li <sub>2</sub> O	0.85	
Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	ppm Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	133	
Production de Concentré de Lithium			
% de Production, Qualité Chimique	%	75	
% de Production, Qualité Technique	%	25	
Récupération à l'usine			
Li <sub>2</sub> O, Qualité Chimique	%	90	
Li <sub>2</sub> O, Qualité Technique	%	87	
Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	%	40	
Payable			
Concentré 5% Li <sub>2</sub> O, Qualité Chimique	t	3,070,000	
Concentré 6% Li <sub>2</sub> O, Qualité Technique	t	827,000	
Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub> contenu dans le concentré	kg	1,431,000	
<b>Prix des Produits Vendus</b>			
Concentré 5% Li <sub>2</sub> O, Qualité Chimique FOB port	US\$/t conc.	750	
Concentré 6% Li <sub>2</sub> O, Qualité Technique FOB port	US\$/t conc.	1,500	
Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub> contenu dans le concentré FOB mine	US\$/kg contenu	130	
Taux de change		1 US\$ : 1.33 CAN\$	
		0.75 US\$ : 1 CAN\$	
<b>Coûts du Projet</b>		<b>CA\$</b>	<b>US\$</b>
Coût Moyen Mine	\$/t usiné	30.69	23.02
Coût Moyen Usinage	\$/t usiné	16.14	12.11
Coût Moyen G&A	\$/t usiné	12.15	9.12
Coût Moyen Transport du Concentré	\$/t usiné	7.57	5.68
<b>Economie du projet</b>		<b>CA\$</b>	<b>US\$</b>
Revenu brut	\$M	4,973	3,729
Coût des ventes	\$M	152	114
Coûts d'opération	\$M	1,785	1,339
Capital de maintien	\$M	127	95
Capital initial	\$M	341	256
Impôts et droits miniers	\$M	1,000	750
Flux de trésorerie avant impôts	\$M	2,567	1,926
Flux de trésorerie après impôts	\$M	1,567	1,175
Taux d'imposition effectif		39%	
Taux d'escompte		8%	
Valeur actuelle nette @ 8% avant impôts	\$M	1,257	943
Taux de rendement interne avant impôts		48.2%	
Période de récupération avant impôts	années	2.3	
Valeur actuelle nette @ 8% après impôts	\$M	726	545
Taux de rendement interne après impôts		34.9%	
Période de récupération après impôts	années	2.8	

## Estimation des réserves

Au cours de cette étude, une estimation des réserves minérales a été préparée pour 17 zones minéralisées. L'estimation suppose la production d'un concentré de spodumène de qualité chimique à un prix de 15,66 US\$ par kg Li<sub>2</sub>O et un concentré de tantalite avec un prix de 130 \$ US par kg Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub>. La récupération est fixe à 85 % et 64 % pour le Li et Ta respectivement. L'effet de la courbe teneur-récupération utilisé pour les ressources sur les réserves et qui est devenue disponible une fois que les réserves étaient évaluées, a été vérifié et a peu d'influence. La production d'un concentré de spodumène de qualité technique, ayant une meilleure valeur, n'a pas été tenu compte dans l'estimation des réserves.

La date effective de l'estimation est le 4 août 2017, en fonction de l'état de compilation, des paramètres de prix des métaux et des récupérations métallurgiques.

L'estimation a été préparée conformément aux normes et aux lignes directrices de l'ICM pour le rapport des ressources minérales et des réserves.

Le tableau 1 présente les résultats de l'estimation des réserves minérales pour le projet Rose lithium-tantale à une teneur de coupure NSR de 29,70 \$ pour le scénario à ciel ouvert.

**Tableau 1 – Réserves minérales**

	<b>Tonnage</b>	<b>NSR</b>	<b>Li<sub>2</sub>O_eq</b>	<b>Li<sub>2</sub>O</b>	<b>Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub></b>
<b>Catégorie</b>	<b>(Mt)</b>	<b>(\$)</b>	<b>(%)</b>	<b>(%)</b>	<b>(ppm)</b>
Probable	26.8	148.99	0.96	0.85	133
<b>Total</b>	<b>26.8</b>	<b>148.99</b>	<b>0.96</b>	<b>0.85</b>	<b>133</b>

- La personne qualifiée et indépendante pour l'estimation des ressources minérales, tel que défini au Règlement 43-101, est Patrick Frenette, ing. M.Sc.A. d'InnovExplo inc.. La date effective de l'estimation des ressources est le 4 août 2017.
- Le modèle inclut 17 zones minéralisées.
- Les calculs utilisent des unités métriques (mètres, tonnes et ppm).
- Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier le plus proche. Les écarts dans les totaux sont attribuables aux effets d'arrondissement. L'arrondissement a suivi les recommandations de la Norme 43-101.
- InnovExplo n'est pas au courant de problèmes environnementaux, de permis, juridiques, relatifs aux titres, de fiscalité, de politique sociopolitique, de commercialisation ou d'autres questions pertinentes qui pourraient avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

## Estimation des ressources

Innovexplo a mis à jour l'estimation des ressources minérales de l'Évaluation Économique Préliminaire (« PEA ») de 2011 pour 23 zones minéralisées. La ressource minérale a été mise à jour sur une base de valeur de bloc en utilisant les paramètres actuels de prix et de coûts.

La date effective de l'estimation est le 29 août 2017, en fonction de l'état de compilation, des paramètres du prix des métaux et des récupérations métallurgiques.

Compte tenu de la densité des données traitées, des critères d'ellipse de recherche, de la densité des sondages et des paramètres spécifiques d'interpolation, InnovExplo est d'avis que l'actuelle estimation des ressources minérales peut être classée comme ressources indiquées et inférées. L'estimation des ressources minérales a été préparée conformément aux normes et définitions prévues par le document intitulé « Definition Standards on Mineral Resources and Mineral Reserves » de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM »).

Le tableau 2 montre les ressources minérales à une valeur de coupure de 30 \$ pour une mine à ciel ouvert et 110 \$/tonne pour une mine en souterrain.

Tableau 2 – Ressources minérales

		Tonnage	NSR	Li <sub>2</sub> O_eq	Li <sub>2</sub> O	Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub>
Catégorie		(Mt)	(\$)	(%)	(%)	(ppm)
Indiqué	Ciel-Ouvert	30.0	161	1.04	0.93	150
	Souterrain	1.9	159	1.02	0.94	114
	<b>Total Indiqué</b>	<b>31.9</b>	<b>161</b>	<b>1.04</b>	<b>0.93</b>	<b>148</b>
Présumé	Ciel-Ouvert	2.0	137	0.90	0.79	153
	Souterrain	0.8	149	0.96	0.88	126
	<b>Total Présumé</b>	<b>2.8</b>	<b>141</b>	<b>0.92</b>	<b>0.82</b>	<b>145</b>

- La personne qualifiée et indépendante pour l'estimation des ressources minérales, tel que défini au Règlement 43-101, est Pierre-Luc Richard, B.Sc., P. Géo. d'InnovExplo inc.. La date effective de l'estimation des ressources est le 29 août 2017.
- Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales ayant démontré une viabilité économique.
- Le modèle inclut 23 zones minéralisées.
- Les résultats sont présentés comme non dilués et « in situ ».
- La sensibilité a été estimée en prenant des valeurs de coupure NSR en incréments de 5 \$-10 \$ de 20 \$ à 150 \$, la ressource est à une teneur de coupure NSR de 30 \$ pour une mine à ciel ouvert et 110 \$ pour une mine en souterrain basé sur les conditions du marché (prix des métaux, taux de change, et coûts de production).
- La densité de chaque zone a été appliquée basée sur une analyse statistique des données disponibles.
- Une largeur minimum de 2.0 mètres a été appliquée utilisant la teneur du matériau adjacent lorsqu'il est analysé ou de zéro lorsqu'il ne l'est pas.
- L'écrêtage des teneurs hautes a été effectué par zone sur les données brutes d'analyse sur les bases d'une étude statistique.
- Le compositage a été fait le long des interceptes de forage interceptant les zones minéralisées (la longueur des composites varie entre 1.5 m et 3 m afin de distribuer adéquatement les composites irréguliers de fin d'interceptes).
- Les Ressources furent estimées à partir des sondages en utilisant la méthode krigeage ordinaire à l'aide de deux passes à l'intérieur d'un modèle de blocs (taille des blocs = 5 m x 5 m x 5 m).
- La classification présumée est seulement définie lorsque des blocs ont été interpolés par les passes 1 ou 2 et lorsque la continuité de ceux-ci est suffisante pour éviter de classer des blocs isolés n'ayant été interpolés que par un seul sondage. La classification indiquée est seulement définie lorsque des blocs ont été interpolés par un minimum de deux sondages au cours de la passe 1 dans des secteurs où la distance au sondage le plus près est de moins de 40 mètres.
- Le nombre de tonne métrique a été arrondi au millier le plus proche. Les écarts dans les totaux sont attribuables aux effets d'arrondissement. L'arrondissement a suivi les recommandations de la Norme 43-101.
- InnovExplo n'est pas au courant de problèmes environnementaux, de permis, juridiques, relatifs aux titres, de fiscalité, de politique sociopolitique, de commercialisation ou d'autres questions pertinentes qui pourraient avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

### Étude de faisabilité

Les paramètres utilisés pour l'étude de faisabilité sont les suivants :

- Opération à ciel ouvert de 1 610 000 tonnes par année.
- Usine de traitement du spodumène d'une capacité nominale de 4 900 tonnes par jour.

### Opération minière

La minéralisation est encaissée par des dykes de pegmatites affleurants et subparallèles à la surface. Le corps minéralisé est relativement plat, près de la surface et se compose d'une série de lentilles parallèles orientées vers le nord. Les minéralisations identifiées jusqu'à présent sur la propriété Rose comprennent des indices de pegmatites à lithium-césium-tantale (type LCT) ainsi que des indices de molybdène.



---

Une opération à ciel ouvert conventionnelle par camions et pelles a été considérée pour l'exploitation du projet Rose lithium-tantale avec les réserves minérales probables. La conception finale de la fosse est d'environ 1 620 m de long, 900 m de largeur et 200 m de profondeur.

Le plan de minage propose d'extraire 220,2 Mt de matériel composé de 26,8 Mt de minerai, 182,4 Mt de stériles et 11,0 Mt de morts-terrains. Le ratio de décapage moyen est de 7,2 tonnes de stérile par tonne de minerai. Le taux de production nominal a été estimé à 4 600 tonnes par jour et 350 jours d'exploitation par année.

Le taux de production de l'exploitation minière est d'approximativement 15 Mt par année. Le plan d'exploitation à ciel ouvert résulte en une vie minière de 17 ans.

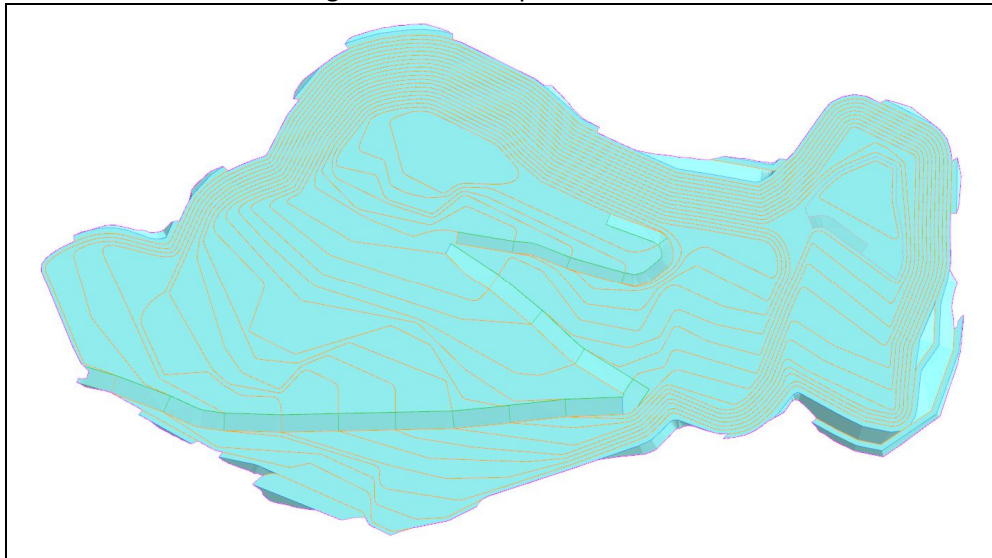
Critical Éléments excavera le roc au moyen de sa flotte d'équipements et ses opérateurs, tandis qu'un entrepreneur minier excavera le mort-terrain.

La flotte d'équipements de production se compose : d'une (1) pelle rétrocaveuse, d'une (1) benne frontale électrique, d'une (1) chargeuse sur roues, de sept (7) camions de transport (65t), de sept (7) camions de transport (135t), deux (2) foreuses rotatives, une (1) foreuse fond de trou, deux (2) bulldozers, un (1) tracteur sur roues, deux (2) niveleuses et deux (2) camions d'eau.

La fosse est conçue avec des bancs de 10 m. Un angle inter-rampe de 57° et un angle final de 55° sur les murs ultimes. Les bermes auront une largeur de 7,0 m. Les murs du mort-terrain auront une pente de 2,5 : 1 et une berme de 10 m.

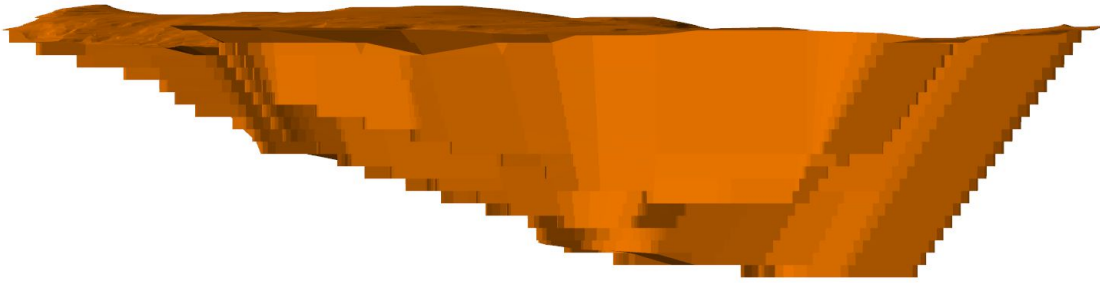
La rampe de transport principale est conçue à une largeur de 30,9 m afin de permettre une circulation à double voie sauf pour la partie inférieure conçue à une largeur de 20,4 m pour une voie de circulation. Un fossé de 2 m de large est inclus pour permettre le drainage de l'eau et l'installation des conduites. L'inclinaison maximale de la courbure interne de tous les segments de rampe est de 10 %.

Figure 2 – Vue en plan de la fosse



---

Figure 3 – Vue vers l'ouest de la fosse



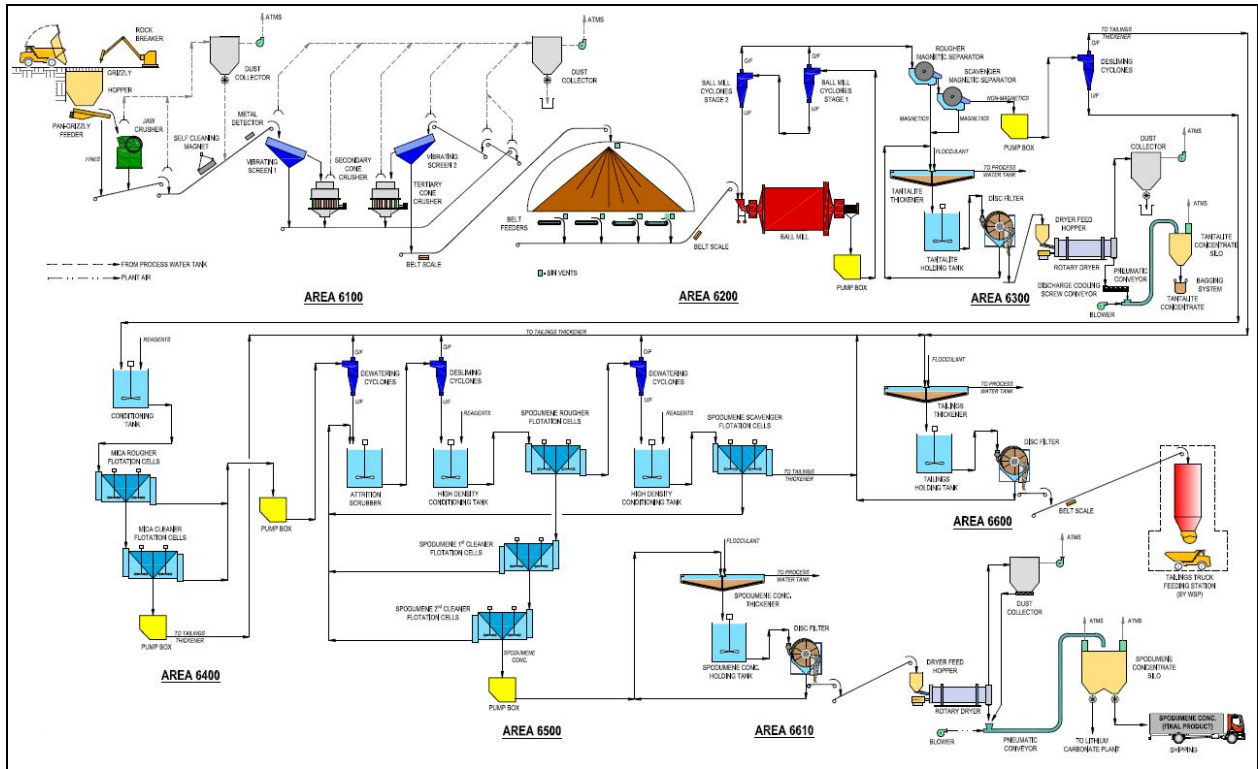
### Traitement du minerai

Un procédé standard de flottation sera utilisé pour produire des concentrés de qualité technique et chimique et un concentré de tantale ( $Ta_2O_5$ ). L'usine de traitement du minerai consistera en sections de concassage, de valorisation et de filtration. Le concentré de lithium (spodumène) de qualité technique aura une teneur de 6 % de  $Li_2O$  alors que le concentré de qualité chimique aura une teneur de 5 %  $Li_2O$ . Le concentré de tantale aura une teneur de 20 % de  $Ta_2O_5$ .

Le procédé de traitement comprend un circuit de concassage, de séparation magnétique et de flottation. Le circuit de concassage comprendra un concasseur à mâchoires et deux concasseurs coniques (secondaire et tertiaire) et des tamis vibrants. Le minerai concassé aura un  $P_{80}$  de 13 mm et sera stocké dans un silo (dôme) d'une capacité de 9 200 tonnes métriques suffisante pour environ deux jours d'alimentation de l'usine. Le circuit de broyage consistera en un broyeur à boulets opérant en circuit fermé avec un ensemble de cyclones. Le concentré de tantale sera récupéré à une teneur de 2 %  $Ta_2O_5$  par séparation magnétique à haute intensité et ensuite amélioré à une teneur de 20 % par séparation par gravité. Le concentré de tantale sera épaissi, filtré par des filtres à vide, séché à 1 % d'humidité et ensaché pour expédition. Le circuit de flottation du lithium sera équipé de cyclones pour enlever les schlamms, de cellules de flottation pour enlever le mica et pour atteindre les teneurs de concentrés requises. Les concentrés de spodumène seront épaissis, filtrés par des filtres à vide, séchés à 1 % d'humidité et stockés dans un silo de 1 500 tonnes métriques et chargés en vrac dans des camions. Les rejets de la flottation seront épaissis, filtrés par des filtres à vide à une humidité de 15 % et transportés par camions au site de co-déposition avec les stériles de la fosse.

L'usine de spodumène fonctionnera 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 52 semaines par année. L'usine de traitement a été conçue avec une disponibilité opérationnelle de 90 %. Le broyage a été conçu avec une disponibilité opérationnelle de 50 %. La capacité de concentration a été établie à un débit nominal de 4 900 tonnes par jour. L'usine a une capacité de 1 610 000 par an. Un schéma du procédé de l'usine est présenté à la figure 4.

Figure 4. Schéma de procédé de l'usine



## Métallurgie

Des essais de laboratoire ont été effectués chez ACME Metallurgical Limited à Vancouver en 2011. Les résultats de ces tests ont été utilisés pour l'étude PEA. Trois composantes : la Rose (structure principale), la Rose Sud-Est (structure du Sud-Est) et Tantale (structure secondaire avec du tantale supérieur et teneur en lithium inférieure) ont été soumis à divers tests métallurgiques.

SGS Canada Inc. à Lakefield a mené des tests de 2013 à 2015 pour améliorer les récupérations de lithium et de tantale. En 2015, SGS Canada Inc. a élaboré un schéma de procédé conceptuel basé sur une série d'essais sur divers échantillons provenant du dépôt de Rose. Le diagramme de procédé proposé comprend un concassage conventionnel en trois étapes et le broyage en une seule étape, suivi d'une séparation magnétique pour la récupération du tantale, d'une flottation du mica et d'une flottation de spodumène. Ce diagramme était la base de la conception de l'usine.

SGS Canada Inc. a également mené un programme en usine pilote au début de l'année 2017 sur deux échantillons du projet Rose (Rose et Rose Sud). L'objectif principal du programme était de générer du concentré de spodumène pour des essais de carbonate de lithium en usine pilote qui ont été réalisés par Outotec en Allemagne et en Finlande. Les objectifs secondaires étaient de prouver les performances métallurgiques sur une échelle pilote continue et de générer des données métallurgiques et opérationnelles pour d'autres études. L'usine pilote de spodumène a démontré la robustesse du procédé de l'usine de concentration.

L'étude de faisabilité suppose une récupération de 87,3 % et 90 % pour les concentrés de lithium de qualité technique et chimique respectivement et une récupération de 40 % pour le concentré de tantalite.

L'eau de procédé sera recyclée, libérant très peu au bassin de rétention et l'usine de traitement de l'effluent final.



Échantillonnage en vrac pour les travaux de l'usine pilote

#### Étude d'impact environnemental et social

Des études environnementales de références ont été lancées au printemps 2011. En 2016, diverses études ont été entreprises afin de mettre à jour les données de 2011 et d'obtenir les informations de références nécessaires pour évaluer les impacts du projet dans l'Évaluation de l'impact environnemental et social (« EIES ») du projet de la mine Rose lithium-tantale. Au total, onze études sectorielles différentes ont été complétées en documentant les éléments suivants :

- Hydrologie
- Eau de surface et sédiments
- Faune terrestre
- Faune aquatique
- Lumière artificielle la nuit
- Paysage
- Évaluation environnementale du site - Phase 1
- Végétation
- Gaz à effet de serre
- Bruit (y compris la modélisation)
- Archéologie
- Qualité de l'air (y compris la modélisation)

Une étude sectorielle est actuellement en cours pour la composante environnementale hydrogéologique.

L'étude de référence a été achevée et l'EIES a été soumise à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (« LCEE ») et au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (« MDDELCC ») de la province de Québec le 28 juillet 2017. L'EIES comprenait des informations préliminaires concernant l'hydrogéologie et sera mis à jour lorsque la modélisation sera complétée.

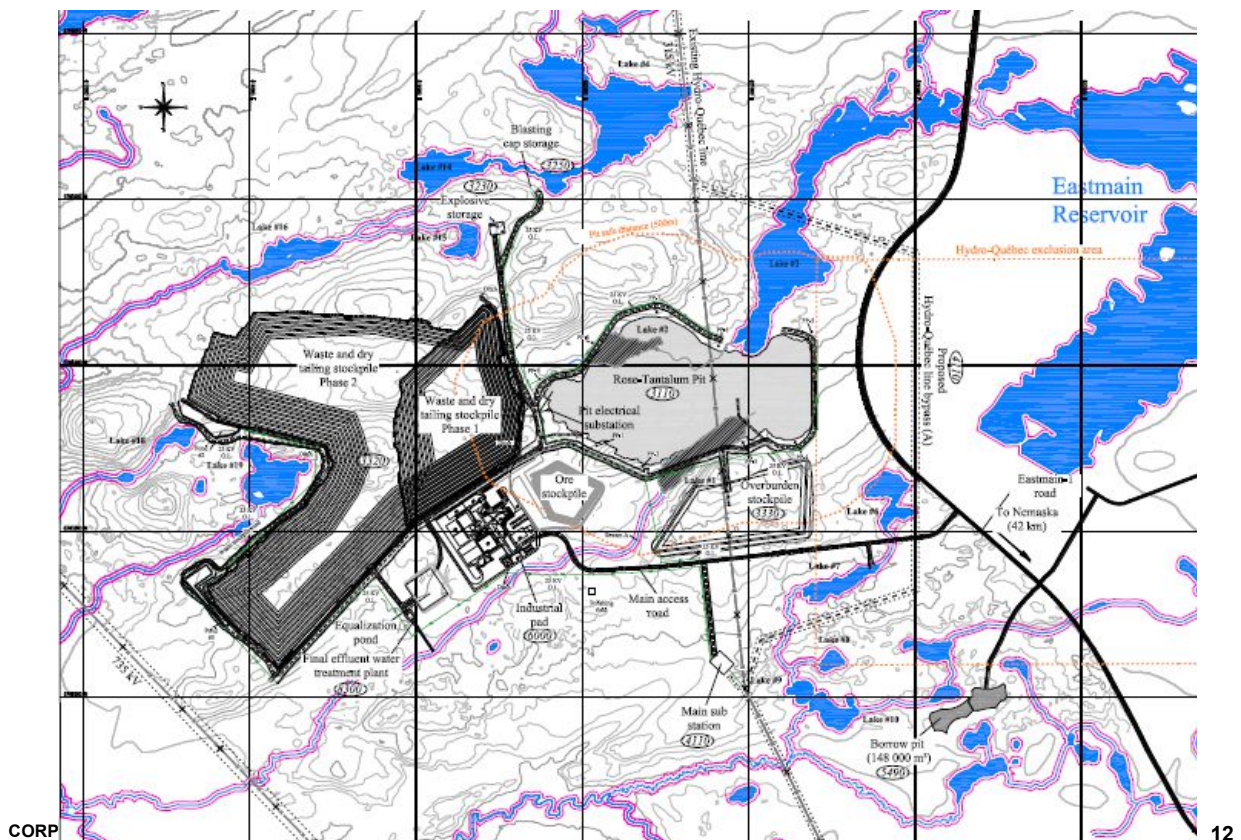
Depuis le début, Critical Elements travaille conjointement avec la communauté d'Eastmain, le projet étant sur leurs terres. La Société a également maintenu de bonnes relations avec le Grand Conseil des Cris et avec la Nation de Nemaska, voisins du projet. Des consultations ont déjà eu lieu et d'autres sont prévues tout au long du projet.

Le dépôt de l'EIES auprès des autorités fédérales et provinciales est le cœur du processus d'évaluation. Le processus d'acquisition des autorisations requises devrait prendre 18 mois. Aucun obstacle majeur n'est prévu.

### Infrastructure

L'infrastructure du projet comprend les principaux services du site et les routes de transport, l'entreposage d'explosifs et de détonateurs, une usine de traitement de spodumène, un atelier d'entretien des équipements de fosse, un entrepôt, un stockage de diesel et d'essence, l'entreposage et la distribution de GNL, les stocks de minerai, les déchets de roches et les stocks de résidus secs, stockage de surcharges, sous-station électrique principale et distribution, approvisionnement en eau potable et fraîche, eaux usées, gestion des eaux de surface, traitement final des effluents, système de communication, pavillon d'entrée et bâtiment administratif. Une usine de carbonatation de lithium n'est pas incluse dans l'étude de faisabilité, mais l'espace a été réservé sur le tablier industriel et les services ont été prévus pour une installation future.

**Figure 5 – Plan du site Rose lithium-tantale**



---

Les échantillons de roche stérile et de résidus ont été analysés au laboratoire SGS à Lakefield et les deux ont été déclarés non acides. Les résidus secs et les roches stériles seront stockés dans la même installation qui a la capacité de la vie de la mine. L'eau de pluie et de fonte sera collectée dans les fossés et pompée vers l'usine de traitement de l'eau.

La halde à minerai aura une capacité de 3,9 millions de tonnes, où le minerai de faible teneur pourra être stocké.

Le tablier industriel a une superficie de 296 000 m<sup>2</sup> et contiendra l'usine de traitement, l'atelier d'entretien, l'entrepôt, le bâtiment administratif, les réservoirs de stockage de diesel et d'essence, le stockage et la distribution de GNL et tous les services associés. Le GNL sera utilisé pour le chauffage des bâtiments et pour le séchage des concentrés de lithium et de tantale. Le four de décrépitation d'une éventuelle usine de carbonate de lithium nécessitera seulement l'ajout d'un réservoir de GNL.

L'étude sur l'hydrologie anticipe une importante infiltration d'eau dans la fosse. Afin de maximiser les pentes des murs, des puits seront construits en périphérie de la fosse afin d'abaisser la nappe phréatique sous la fosse. L'un de ces puits servira à approvisionner le site minier en eau douce.

Les eaux de contact seront collectées dans un bassin d'accumulation et traitées avant d'être libérées comme effluent final.

Le site minier aura une route d'accès principale de 2 kilomètres à partir de la route Eastmain 1 vers le tablier industriel. En incluant les routes de service, le site totalisera 15,8 kilomètres de routes.

L'électricité sera fournie par Hydro-Québec. Une ligne de transport électrique de 315 kV (L3176), appartenant à Hydro-Québec, s'étend en direction nord-sud sur le côté est de la propriété Rose. Elle passe la fosse projetée. La partie qui parcourt la mine à ciel ouvert sera redirigée pour permettre l'exploitation à ciel ouvert. Critical Elements et Hydro-Québec ont signé un accord pour mener une étude technique pour l'approvisionnement en électricité de la mine et le renvoi de la ligne électrique. Cette étude est en cours de réalisation. Dans une étude antérieure, Hydro-Québec a fourni les coûts pour les travaux de préparation de l'alimentation électrique et pour la relocalisation de la ligne électrique qui doit être faite pour la mine. Ces coûts ont été inclus dans l'étude de faisabilité. Le calendrier pour la relocalisation de la ligne d'alimentation correspond à la cédule de construction de Critical Elements, de sorte que l'alimentation électrique sera disponible du réseau principal à temps pour la mise en service et le démarrage de l'usine. La relocalisation de la ligne électrique 315kV totalisera 4,2 kilomètres.

La demande de puissance pour le projet a été estimée à environ 13 486 kW (15 615 kVA) et une capacité de 20 MVA a été acceptée par Hydro-Québec. Deux transformateurs de 15 MW fonctionneront simultanément pour alimenter le site et l'usine de traitement. Les transformateurs alimenteront le réseau électrique du site minier de 25 kV. Les lignes électriques sont nécessaires pour alimenter l'usine de traitement, le tablier industriel, l'usine de traitement de l'effluent final, les puits, les pompes dans les bassins de collecte des eaux et les installations d'entreposage des explosifs et des détonateurs. Un total de 15,5 kilomètres de lignes électriques sont prévus.



**Ligne électrique au site Rose lithium-tantale**

### Coûts en capital

Les coûts d'immobilisations et d'exploitation ont été estimés en dollars canadiens. Une analyse économique a été effectuée avec un flux de trésorerie actualisé avant et après impôts. Le coût en capital initial est estimé à 341,2 M \$, comprenant toutes les infrastructures décrites plus tôt, et une contingence de 10%. Le capital de maintien est estimé à 126,8 M \$.

Le total des produits obtenu est estimé à 3 070 006 tonnes de concentré de  $\text{Li}_2\text{O}$  de qualité chimique, 827 196 tonnes de concentré de  $\text{Li}_2\text{O}$  de qualité technique et 7 157 tonnes de concentré de  $\text{Ta}_2\text{O}_5$ .

Tableau 3 – Capital initial et capital de maintien

Item	Capital Initial	Capital de Maintien	Capital Initial	Capital de Maintien
	M CA\$	M CA\$	M US\$	M US\$
<b>Coût en Capital Direct</b>	<b>235.1</b>	<b>93.8</b>	<b>176.3</b>	<b>70.4</b>
Mine	49.3	89.5	37.0	67.1
Electricité	27.8	0.6	20.8	0.4
Infrastructure	36.7	0.0	27.5	0.0
Usine de concentration	111.9	0.0	83.9	0.0
Gestion des eaux	9.5	3.8	7.1	2.8
<b>Coût en Capital Indirect</b>	<b>74.9</b>	<b>0.4</b>	<b>56.2</b>	<b>0.3</b>
Administration et frais généraux	32.2	0.0	24.1	0.0
Développement du Projet	0.4	0.0	0.3	0.0
PCM et autres frais	42.3	0.4	31.7	0.3
Contingence	31.0	9.4	23.2	7.1
Restauration de la mine (incl. Contingence)	0.0	17.8	0.0	13.4
Restauration de la mine - Caution	0.2	5.4	0.1	4.0
<b>Coût en Capital Total</b>	<b>341.2</b>	<b>126.8</b>	<b>255.9</b>	<b>95.1</b>

#### Coûts d'opération

Les coûts d'exploitation sont estimés à 66,56 \$ par tonne de minerai traité, notamment :

- Minier 30,69 \$ par tonne usinée
- Traitement 16,14 \$ par tonne usinée
- G&A 12,15 \$ par tonne usinée
- Transport du concentré au port 7,57 \$ par tonne usinée

Les coûts d'opération sont estimés à 458 \$/tonne (344 \$ US/tonne) de concentré de lithium tel que présenté au tableau 4.

Tableau 4 – Coûts d'opération par tonne de concentré de lithium

Item	CA\$/t concentré	US\$/t concentré
	Li <sub>2</sub> O	Li <sub>2</sub> O
Mine	211	158
Usinage	111	83
G&A	84	63
Transport du concentré	52	39
<b>Coût d'opération total</b>	<b>458</b>	<b>344</b>
Ventes	26	20
Royautés	13	10
<b>Coût d'opération total (après Ventes et Royautés)</b>	<b>497</b>	<b>373</b>
Moins: Crédit pour tantalite	48	36
<b>Coût d'opération total (après crédit pour tantalite)</b>	<b>449</b>	<b>337</b>

Les coûts d'énergie sont de 0,05 \$/kWh pour l'électricité, 0,95 \$/litre pour le carburant diesel, et 0,546 \$/m<sup>3</sup> pour le carburant GNL.



## Rentabilité du projet

La mine traitera 1 610 000 tonnes de minerai par année, à une teneur moyenne de 0,85 % de Li<sub>2</sub>O et 133 gpt de Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub> sur une période de 17 ans. Les hypothèses sont de 750 \$ US par tonne et 1 500 \$ US par tonne de concentré de lithium de qualité chimique et de qualité technique respectivement (FOB port) et de 130 \$ US par kg de Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub> contenus dans le concentré de tantale (FOB site minier). La VAN avant impôts et après impôts à divers taux d'actualisation est présentée au tableau 5.

Tableau 5 – NPV avant et après impôts

Taux de Remise	Avant Impôts		Après Impôts	
	M CA\$	M CA\$	M US\$	M US\$
VAN @ 0%	2,567	1,567	1,926	1,175
VAN @ 5%	1,620	960	1,215	720
VAN @ 8%	1,257	726	943	545
VAN @ 10%	1,070	605	802	454
VAN @ 12%	914	504	686	378

Le taux de rendement interne après impôts est 34,9 %.

## Analyses de sensibilité

La sensibilité du VAN au taux de change et au prix du concentré de lithium de qualité chimique est présentée au tableau 6.

Tableau 6 – Sensibilité du VAN au taux de change et prix du Li<sub>2</sub>O CG

Taux de change USD/CAD	VAN après impôts @ taux d'escompte de 8% - M CA\$				
	Prix concentré Li <sub>2</sub> O qualité chimique				
	720 US\$/t	810 US\$/t	Base Case	990 US\$/t	1080 US\$/t
0.70	798M CA\$	923M CA\$	840M CA\$	1,172M CA\$	1,296M CA\$
Base Case	687M CA\$	805M CA\$	726M CA\$	1,038M CA\$	1,154M CA\$
0.80	590M CA\$	701M CA\$	627M CA\$	920M CA\$	1,030M CA\$

Les figures 6 et 7 présentent la sensibilité du VAN au taux d'escompte de 8 % et du TRI aux prix, à la récupération du Li<sub>2</sub>O, au taux de change, aux coûts d'exploitation et au coût en capital. La rentabilité est plus sensible au prix du Li<sub>2</sub>O, au taux de change et à la récupération du Li.

Figure 6 – Sensibilité du VAN 8 % après impôts

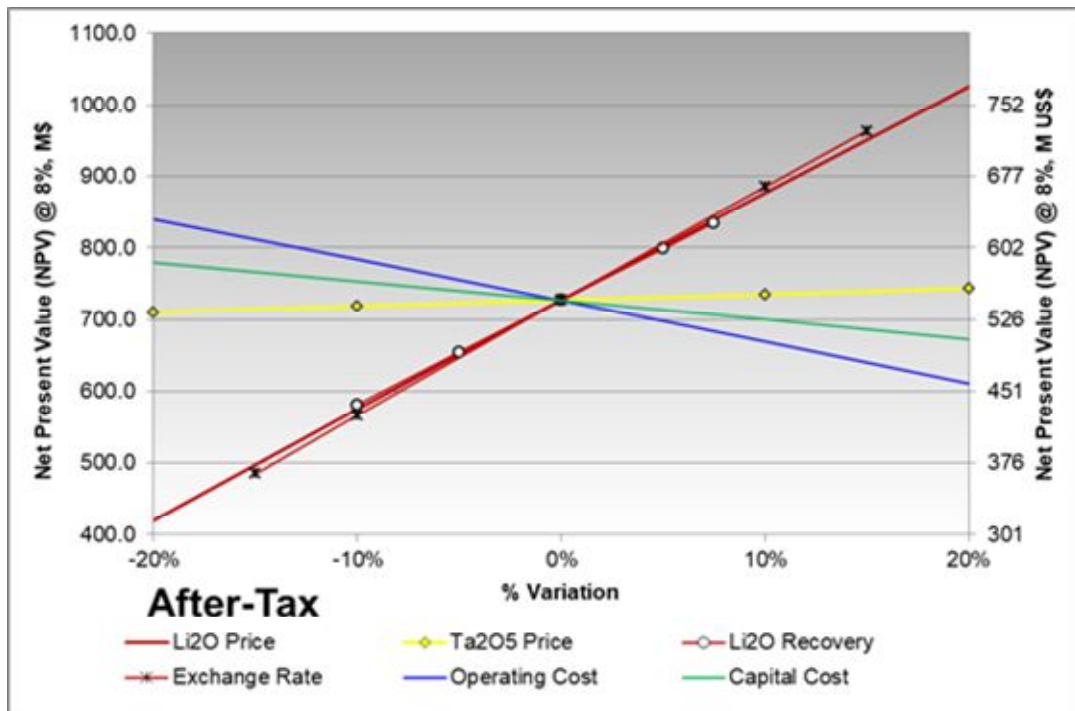
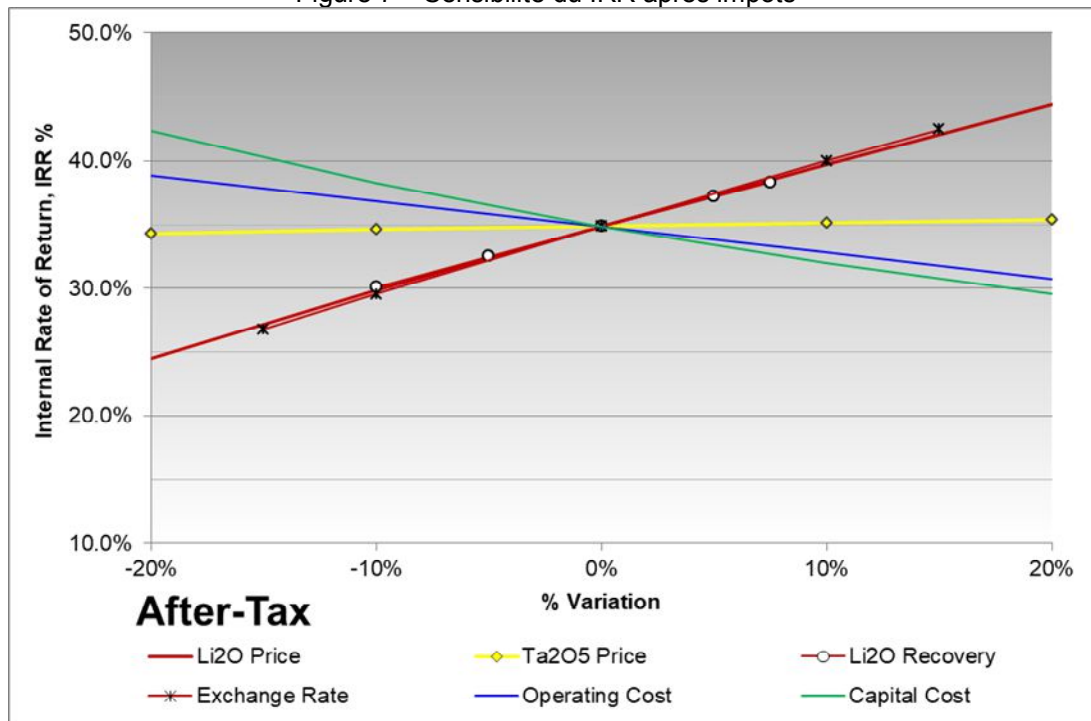


Figure 7 – Sensibilité du IRR après impôts



## Prévision de la demande en lithium

La future croissance du marché du lithium sera clairement dominée par la mobilité électrique qui est alimentée par les batteries li-ion, mais aussi de plus en plus par des systèmes de stockage d'énergie (ESS). Avec le coût à la baisse des batteries au lithium, avec l'objectif pour une capacité de 1kWh étant 150 \$US, ces dernières deviennent également attrayantes pour une utilisation dans des installations privées combinées à l'utilisation croissante de la production d'électricité photovoltaïque (PV).

En Allemagne, une nouvelle réglementation exige que pour tous les projets photovoltaïques ayant dépassé la puissance de 1 MW, un système de stockage d'énergie soit installé d'ici 2025. Ceci afin d'éviter que l'énergie mette un stress de demande sur les systèmes de distribution d'électricité, un phénomène qui pousse déjà les systèmes européens à la limite pendant les périodes estivales et qui continue d'augmenter avec l'addition de nouveaux systèmes photovoltaïques, qu'ils soient commerciaux ou privés.

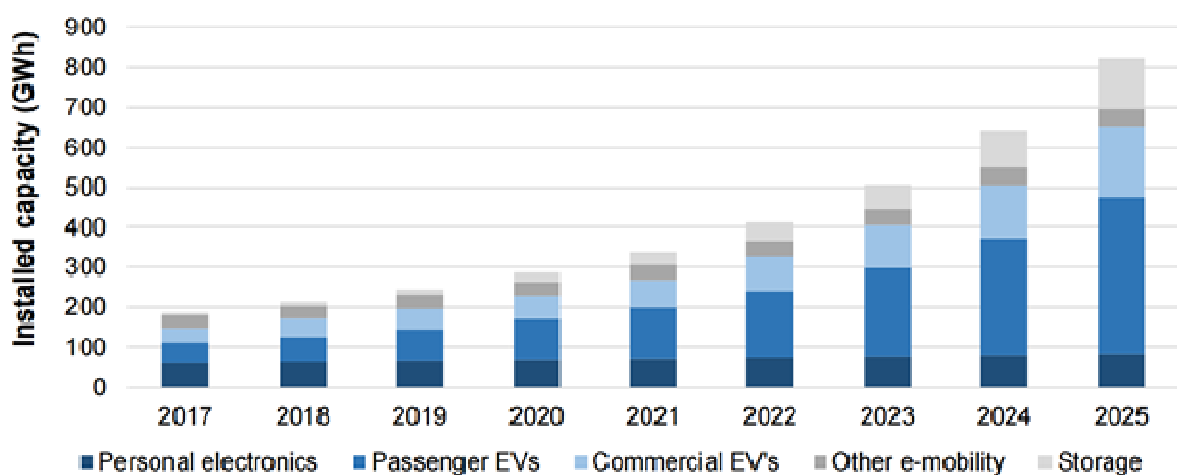
L'Association allemande des constructeurs automobiles (VDA) considère une pénétration du marché de 15 % à 25 %, d'ici 2025. La braquette inférieure pour la pénétration du marché de 15 % correspond à environ 15 millions de voitures ou si nous supposons un marché de 100 millions de voitures d'ici 2025 et qu'une moyenne de 30 kg de LCE est requis pour la batterie, 450 000 MT de LCE sera requis pour ce seul segment.

Canaccord, entre autres, suppose que la part des véhicules électriques (EV) atteindra plus de 50 % de toutes les batteries Li-ion installées, c'est-à-dire que cela sera le moteur de l'expansion du marché du lithium. La croissance absolue en chiffres de Canaccord est plus élevée que les hypothèses précédentes, cependant, en ligne avec certaines prévisions de OEM.

Les actuelles hypothèses de croissance, si elles se matérialisent, conduiront à une demande en lithium d'environ 750 000 tonnes de LCE ou une croissance de 550 000 t supplémentaires de LCE de 2017 à 2025 équivalents à près de 70 000 tonnes par année de LCE.

Dans la figure 8, la croissance individuelle des secteurs est décrite.

**Figure 8 : Batterie au lithium-ion installée par secteur d'application**



Source: Canaccord Genuity Research (Battery Materials Update, rapport Juin 2017)

## Perspectives du prix de lithium

En 2017, des ententes commerciales pour le spodumène de qualité chimique (CG) avec une teneur en oxyde de lithium compris entre 5,0 et 6,0% ont été réalisées, par lesquelles 120 000 t de de concentré de spodumène de 5,5 % ont été contractées à 830 \$ US / t FOB port. Chaque teneur supplémentaire

---

de 0,1 % en Li<sub>2</sub>O permettront une prime de 15 \$ US/t, permettant des prix entre 750 \$ US/t et 905 \$ US/t pour le spodumène CG 5,0 % et 6,0 % respectivement. De plus, les fournisseurs qui seront en mesure de fournir un spodumène CG de qualité supérieure générant des coûts de conversion plus faibles pourront également obtenir des prix plus élevés.

Le marché du spodumène de qualité technique (TG) est un marché spécialisé dans les produits chimiques, qui répond aux besoins spécifiques de clients dans l'industrie du verre et de la céramique. Historiquement, les prix reflètent la plus grande valeur du spodumène sans fer comme le carbonate de lithium et des propriétés spécifiques du matériau cristallin. Par conséquent, les prix du spodumène TG sont directement liés à la teneur en oxyde de lithium dans le carbonate de lithium.

#### **PROPRIÉTÉ AMIRAL – PROJET DE LITHIUM, ÉLÉMENTS DE TERRES RARES, NIOBIUM, TANTALE ET OR**

##### **Description de la propriété**

La propriété Amiral était constituée d'un bloc de 8 titres miniers couvrant une superficie de 424 hectares. Le projet situé 80 kilomètres au NE de l'aéroport de Nemiscau et peut être accédé par support hélicopté.

En juillet 2016, la Société avait conclu une convention d'options avec Ionic Power Corp. (« Ionic ») lui donnant le droit d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 75 % dans les propriétés Valiquette et Amiral, situées au sud-ouest du dépôt Whabouchi de Nemaska Lithium.

##### **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Il n'y a eu aucun travail au cours de l'exercice.

En décembre 2016, la convention d'options signées avec Ionic est devenue caduque étant donné que Ionic n'a pas été en mesure de respecter toutes les clauses s'y retrouvant.

La Société a décidé de ne pas renouveler les titres miniers de cette propriété.

#### **PROPRIÉTÉ ARQUES – LITHIUM, PROJET TERRES RARES, NIOBIUM ET TANTALE**

##### **Description de la propriété**

La propriété du complexe Arques est composée d'un ensemble de 127 titres miniers couvrant une superficie de 6 361 hectares sur environ 18 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE. Elle est contiguë à la propriété Lemare à ses limites au sud-est. La propriété est traversée selon une orientation NE par une ligne électrique d'Hydro-Québec ainsi que par une route de gravier permanente qui se dirige vers le nord et la rivière Eastmain, puis vers les régions de la rivière La Grande. Ces dernières sont d'ailleurs parcourues de routes secondaires qui permettent également d'accéder à la propriété.

La formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes passe tout juste dans les limites de la propriété du complexe Arques au sud-est. La géologie dominante observée se compose principalement d'orthoigneiss formé de roches intrusives felsiques métamorphisées. À l'hiver 2011, une intrusion alcaline majeure, le complexe Arques, a été identifié par forage au diamant.

Le complexe alcalin Arques présente des caractéristiques similaires à d'autres gîtes qui sont connus pour leurs zones minéralisées en éléments des terres rares, niobium (Nb) et tantale (Ta).

Le projet Arques possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présente en essais dans les unités volcano-sédimentaires. La propriété Arques couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

---

## **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Il n'y a eu aucun travail au cours de l'exercice.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

## **PROPRIÉTÉ BOURIER – PROJET DE LITHIUM, CUIVRE, ZINC, OR ET ARGENT**

### **Description de la propriété**

La propriété Bourier est constituée d'un bloc de 228 titres miniers couvrant une superficie de 11 579 hectares sur environ 30 kilomètres de longueur. Elle longe le côté est du nouveau complexe hydroélectrique de la rivière Rupert.

La formation volcano-sédimentaire du lac des Montagnes traverse la propriété Bourier selon une orientation NE. Elle est composée de paragneiss, d'amphibolites et d'intrusifs granitiques. Au nord de la formation du lac des Montagnes, l'on observe principalement de l'orthogneiss formé de granite métamorphosé, tandis que la zone sud de cette formation se compose surtout de paragneiss qui présentent également des intrusions de granite.

Dans la région du lac Bourier, des travaux menés au nord du lac à l'été 2010 et 2011 ont permis de découvrir ce qui a été identifié comme un horizon de sulfures massifs de type exhalatif. Des échantillons de sol prélevés sur cet horizon sur une distance longitudinale de 8 kilomètres ont révélé des teneurs anormales en Cu, Zn et Pb. Certains échantillons en rainures et d'autres échantillons choisis ont révélé des teneurs anormales en Zn, Au, As, et Cu. Cet horizon exhalatif se prolonge sur plus de 25 kilomètres sur la propriété.

Le projet Bourier possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présente en essaims sur dans les unités volcano-sédimentaires. La propriété Bourier couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

En avril 2016, la Société avait conclu une convention d'options donnant le droit à Lomiko Metals inc. (« Lomiko »), d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 70 % dans la propriété Bourier.

## **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Il n'y a eu aucun travail au cours de l'exercice.

En décembre 2016, Lomiko a décidé de mettre fin à la convention d'options sur la propriété signée en avril 2016.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

## **PROPRIÉTÉ CAUMONT – PROJET LITHIUM, CUIVRE, NICKEL, EGP ET OR**

### **Description de la propriété**

La propriété Caumont est constituée de quatre blocs de titres miniers non contigus totalisant 105 titres au total, répartis sur 56,11 kilomètres dans la partie est de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Ces blocs sont connus sous les noms de Lac Nemiscau, Kaname, Caumont Ouest et Caumont Est. Une ligne électrique d'Hydro-Québec traverse la partie sud du bloc du Lac Nemiscau selon une orientation NO-SE. Ce bloc est facilement accessible par la route montant vers le lac Nemiscau qui est situé près des limites ouest du bloc, puis par bateau. Le bloc Kaname est situé à l'est du lac Kanamakuskacik et au sud-ouest du lac de la Sicotière. Il est également accessible par la route. Le bloc Caumont Ouest est accessible par avion, en atterrissant sur le lac Caumont, ou directement par hélicoptère. Le bloc Caumont Est est accessible par hélicoptère.

---

Les quatre blocs constituant la propriété sont situés dans la partie est de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Elle se compose localement de paragneiss riche en quartz et amphibole, de schiste à biotite et sillimanite, de pegmatite, de basalte et de roches intrusives ultramafiques.

La propriété est actuellement reconnue pour son potentiel de gîte magmatique de nickel (Ni), cuivre (Cu) et éléments du groupe du platine (ÉGP). Les levés géophysiques montrent la signature et l'étendue des intrusions ultramafiques et des formations de fer, dont certaines ont été historiquement confirmées par des rapports géologiques historiques. De plus, quelques secteurs de la propriété montrent un potentiel pour les minéralisations aurifères associées à une zone de cisaillement :

- Associé à l'indice Tent, des dykes aplitiques recoupant les roches mafiques et ultramafiques montrent un potentiel aurifère. Le meilleur retourne jusqu'à 4,29% Cu, 4,34 g/t Au, 16,65 g/t Ag et 1,74 g/t Pd. La minéralisation pourrait provenir d'une remobilisation de la minéralisation de la roche encaissante.
- À 100 m à l'est de l'indice Tent, l'échantillon L943057 récolté dans un métasédiment riche en muscovite avec 15 d'arsénopyrite et des veines de quartz titre à 1,6 g/t Au.
- À une dizaine de mètres de cet échantillon, l'échantillon choisi L943077, récolté dans un métasédiment avec 20 % de porphyres de grenat, 5 % d'arsénopyrite et 5 % de pyrite titre à 0,219 g/t Au.
- À l'extrémité ouest du bloc Caumont Ouest, un métasédiment présentant une ségrégation minérale (alternance de bandes silicifiées avec bandes chloriteuses) avec des traces de sulfures a été échantillonné. Les échantillons L943046 et L943418 titrent respectivement à 0,239 g/t et 0,167 g/t Au.

Le projet Caumont possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présente en essais sur dans les unités volcano-sédimentaires. La propriété Caumont couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

### **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Il n'y a eu aucun travail au cours de l'exercice.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

## **PROPRIÉTÉ DUMULON – PROJET LITHIUM, ZINC, PLOMB ET OR**

### **Description de la propriété**

La propriété Dumulon est constituée de 49 cellules contiguës, couvrant une superficie totale de 2 579 hectares. Elle est située 20 kilomètres au sud de l'aéroport de Nemiscau et peut être accédé par hélicoptère.

La propriété est située dans la partie centrale de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. La géologie couverte par la propriété se compose essentiellement de paragneiss à des intrusions granitiques locaux. Des lentilles discontinues de metabasalts et amphibolites sont cartographiées au sud du Lac Indian. Les anomalies EM fortes sont associées à des bandes magnétiques plurikilométriques orientées NO70°.

La propriété est actuellement connue pour ses indices de type Sedex et son potentiel aurifère avec des minéralisations disséminées et de remplacement. Toutes les anomalies conductrices semblent être provoquées par une zone de cisaillement minéralisé graphitique contenant de la pyrite et la pyrrhotite. L'indice Dumoulin est associé à un dyke carbonaté, 60 cm de large, intégré dans un affleurement de roche métasédimentaire. Les minéralisations en sphalérite et la galène de quatre échantillons choisis

---

ont rapporté des valeurs comprises entre 1,2 et 4,6 % Zn et entre 0,4 et 3,0 % Pb. En outre, trois échantillons choisis ont retourné des valeurs en or de 0,19 g/t, 0,25 g/t et 0,29 g/t.

Le projet Dumulon possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présente en essais sur dans les unités volcano-sédimentaires. La propriété Dumulon couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

#### **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Il n'y a eu aucun travail au cours de l'exercice.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

#### **PROPRIÉTÉ DUVAL – PROJET LITHIUM, OR, CUIVRE, NICKEL ET EGP**

##### **Description de la propriété**

La propriété Duval est constituée de deux blocs totalisant 46 titres miniers et couvrant une superficie totale de 2 458,92 hectares et fait environ 12 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE. Ce bloc est contigu au bloc principal Valiquette au nord-est. Le bloc principal Duval est situé à environ 2 kilomètres au sud de la route du Nord et est desservi par une ligne électrique d'Hydro-Québec et une route de gravier, lesquelles traversent la partie sud du bloc selon une orientation SE. Le bloc principal Duval est accessible par la même route jusqu'au lac des Montagnes, puis par bateau. Une ancienne route d'hiver a été remise en état le long de la rive SE du lac des Montagnes et peut être utilisée pour les travaux de forage hivernal sur le bloc principal.

La propriété est située dans la partie centrale de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Dans les environs du bloc Duval, la largeur de la formation est d'environ 8 kilomètres et elle suit une orientation NE. Elle se compose localement de paragneiss riche en quartz et amphibole, de schiste à biotite et sillimanite, de pegmatite, de basalte et de roches intrusives ultramafiques. Les levés géophysiques montrent la signature et l'étendue des intrusions ultramafiques et des formations de fer, dont certaines ont été historiquement confirmées par des forages.

Comme la propriété Duval se situe dans le même environnement géologique que la propriété Valiquette, elle est actuellement reconnue pour son potentiel de gîte magmatique à potentiel de nickel, cuivre et éléments du groupe du platine. Un indice d'or, associé à une zone de cisaillement, est également présent sur la propriété.

Le projet Duval possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présente en essais sur dans les unités volcano-sédimentaires. La propriété Duval couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

En juillet 2016, la Société et Natan Resources Ltd (maintenant appelé Enforcer Gold Corp.) ont conclu une convention d'options donnant le droit à Enforcer Gold Corp. (« Enforcer ») d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 70 % dans la propriété Duval.

#### **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre de 176 085 \$ ont été enregistrées et assumées par Enforcer au cours de l'exercice suite à l'entente d'options intervenue précédemment.

En août 2017, Enforcer a décidé de mettre fin à la convention d'options sur la propriété, signée en juillet 2016, afin de se concentrer exclusivement sur des projets de métaux précieux.

---

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

## **PROPRIÉTÉ LEMARE – PROJET OR, CUIVRE, NICKEL, EGP ET LITHIUM**

### **Description de la propriété**

La propriété Lemare est constituée d'un bloc de 165 titres miniers couvrant une superficie de 7 806 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE. Elle est contiguë aux limites de la propriété Nisk au nord-ouest. Les routes secondaires desservant une ligne électrique d'Hydro-Québec et les routes de gravier permanentes longeant les limites de la propriété au nord-ouest permettent l'accès à toute la propriété.

La formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes traverse la propriété Lemare selon une orientation NE. Elle se compose de paragneiss (gneiss formé de sédiments métamorphisés), d'amphibolites et d'intrusifs granitiques. Au nord de la formation du Lac des Montagnes, l'on y retrouve principalement des orthogneiss avec des intrusions de granites, tandis que la zone au sud se compose surtout de paragneiss avec des intrusions felsiques à intermédiaires.

Plusieurs secteurs de la propriété montrent un potentiel pour les minéralisations aurifères. Les évidences d'hydrothermalisme sont nombreuses, notons par exemple les nombreux corridors oxydés et silicifiés associés à une minéralisation en pyrite et pyrrhotite, la présence de veines de quartz-tourmaline et des secteurs à tourmaline et arsénopyrite encaissés dans des zones de cisaillement. Les indices aurifères de la propriété sont résumés ici-bas :

- L'indice du Lac de la Chlorite est encaissé dans un metabasalte avec 10 à 15 % d'arsénopyrite et retourne des teneurs en or de 1,645 g/t, 0,726 g/t et 0,532 g/t.
- L'indice du Lac de la Sillimanite, ayant antérieurement retourné 4,7 g/t Au (Raymond, 2009) a été rééchantillonné et trois échantillons choisis donnent 0,877 g/t, 0,368 g/t et 0,125 g/t Au.
- Sur la cible NI-8, des veines de quartz-tourmaline ont retourné des valeurs de 0,33 et 0,23 g/t Au.
- Au SE de la cible NI-1, un affleurement de métasédiment avec 5 % pyrite titre à 0,15 g/t Au. Deux blocs situés à proximité retournent des teneurs de 0,17 g/t et 0,09 g/t Au.
- À l'est du Poste Albanel, secteur du Lac Voir dye, l'indice de l'Ancre, échantillonné dans un metabasalte minéralisé avec 1% pyrite a retourné 0,53 g/t Au, 1,55 g/t Ag et 0,12 % Cu.

La possibilité de minéralisation en nickel-cuivre-ÉGP est confirmée par la présence du gîte Nisk, situé à proximité de la propriété Lemare. Plusieurs anomalies magnétiques sont présentes sur la propriété et ces dernières n'ont pas été testées en forage.

L'indice GRAAB, une pegmatite à spodumène d'une épaisseur apparente de 5 à 14 mètres par 200 mètres a été identifiée. Un total de 43 échantillons a été récolté sur un total de 62 mètres de rainure. Parmi ces échantillons, 11 montrent des teneurs supérieures à 2% Li<sub>2</sub>O. Cette découverte prouve qu'il y a toujours une possibilité de trouver de nouvelles pegmatites à Lithium sur la propriété Lemare.

Le 11 février 2016, la Société a conclu une entente d'options avec Lepidico Ltd et Platypus Minerals Ltd sur la propriété Lemare. Selon les termes de l'entente, Lepidico Ltd pourra acquérir un intérêt indivis jusqu'à 75 % dans la propriété selon les termes suivants :

- 15 000 \$ en espèces à la signature de l'entente (condition respectée).
- 35 000 \$ en espèces à la Société le ou avant le 10 mai 2016 (condition respectée).
- 500 000 \$ en espèces ou en actions (condition respectée par l'émission de 18 514 939 actions ordinaires de Platypus Minerals Ltd).
- 35 000 \$ en espèces à la Société le ou avant le 9 septembre 2016 (condition respectée).



---

### Acquisition d'un intérêt de 50 %

- Lepidico doit engager une somme de 800 000 \$ en dépenses d'exploration avant le 31 août 2017, suite à l'amendement de l'entente au cours de l'exercice (condition respectée).
- Lepidico doit engager une somme additionnelle de 1 200 000 \$ en dépenses d'exploration avant le 31 août 2018.
- Lepidico doit compléter une estimation des ressources conforme au *Joint Ore Reserves Committee* code (« JORC ») avant le 31 août 2018.

### Acquisition d'un intérêt additionnel de 25 % (total de 75 %)

- Compléter une étude de faisabilité définitive et une étude environnementale sur la propriété Lemare avant le 30 juin 2020.
- Verser 2 500 000 \$ en espèces ou en actions.

### Redevances

- 2 % du produit de fonderie net, en faveur de Critical Éléments.
- 1 % du NSR rachetable pour 2 000 000 \$.

### Versement lors de la réalisation d'étape importante

- Versement maximum de 1 500 000 \$ en espèces ou en actions suite à la délinéation d'une ressource JORC excédant 20.0Mt avec une teneur de coupe de 0,6 % Li<sub>2</sub>O.

### **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de 875 366 \$ ont été assumées par Lepidico au 31 août 2017 suite à l'entente d'options intervenue.

## **PROPRIÉTÉ NISK – PROJET CUIVRE, NICKEL, EGP ET OR**

### **Description de la propriété**

La propriété Nisk est constituée d'un bloc de 105 titres miniers couvrant une superficie de 5 380,62 hectares sur environ 20 kilomètres de longueur. La route du Nord de Chibougamau passe à l'intérieur des limites de la propriété au sud. La propriété est également traversée selon une orientation NE par une ligne électrique d'Hydro-Québec ainsi que par une route qui se dirige vers le Nord et la rivière Eastmain, puis vers les régions de la rivière La Grande.

La formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes traverse la propriété selon une orientation NE. La géologie de la propriété se compose principalement de gneiss à biotite, sillimanite, staurotide et grenat ainsi que de granites, de pegmatites, d'amphibolites et de roches intrusives ultramafiques. Les levés géophysiques montrent la signature et l'étendue des intrusions ultramafiques, dont certaines ont été historiquement confirmées par des forages. Au nord de la formation du Lac des Montagnes, l'on y retrouve principalement des orthogneiss avec des intrusions de granites, tandis que la zone au sud se compose surtout de paragneiss également avec des intrusions de granite.

La propriété est actuellement connue pour son potentiel de gîtes de sulfures magmatiques de nickel-cuivre associés à des intrusions ultramafiques. Elle est hôte notamment du gîte de Ni-Cu-ÉGP Nisk 1.

### **Gîte de Ni-Cu-ÉGP Nisk 1**

Le gîte Nisk-1 est situé aux coordonnées UTM 459 950 mE / 5 728 500 mN. Il est contenu dans des roches ultramafiques serpentinisées qui se sont introduites dans la formation du Lac des Montagnes. Cette intrusion de roches ultramafiques est un filon-couche bordé de paragneiss et d'amphibolites. Bien que les roches encaissantes soient assez semblables des deux côtés du filon-couche ultramafique, elles peuvent néanmoins être subdivisées en une séquence inférieure de paragneiss au nord-ouest du

---

filon-couche (stratigraphiquement plus âgée) et une séquence supérieure de paragneiss au sud-est du filon-couche (stratigraphiquement plus jeune).

Le filon-couche ultramafique n'est pas constitué d'une intrusion unique. Au moins deux unités lithologiques distinctes peuvent être identifiées. La première, une péridotite grise serpentinisée avec veinules de magnétite, ne contient aucun sulfure. La seconde est une péridotite noire serpentinisée avec veinules de chrysotile. Les sulfures de Ni-Cu-Co-Fe qui composent la minéralisation sont toujours associés à cette serpentinite noire.

La séquence recoupée dans la formation ultramafique par des forages (orientation de N164 °E avec un plongement de 50° to 70° au SE) peut être sommairement décrite comme suit, en moyenne : (i) 35 m de serpentinite grise non-minéralisée; (ii) 4 m de serpentinite noire non minéralisée; (iii) 12 m de sulfures massifs à disséminés dans la serpentinite noire; et (iv) 27 m de serpentinite noire non minéralisée, parfois en alternance avec de la serpentinite grise, elle aussi non minéralisée.

Le gîte Nisk 1 constitue la seule zone minéralisée avec des ressources estimées sur la propriété. Ce calcul de ressources NI43-101 a été réalisé en 2009 par Pierre Trudel, Ph.D., ing. de RSW inc. La ressource se présente comme suit :

- Ressources mesurées : 1 255 000 tonnes à 1,09 % Ni; 0,56 % Cu; 0,07 % Co; 1,11 g/t Pd et 0,20 g/t Pt;
- Ressources indiquées : 783 000 tonnes à 1,00 % Ni; 0,53 % Cu; 0,06 % Co; 0,91 g/t Pd et 0,29 g/t Pt;
- Ressources inférées : 1 053 000 tonnes à 0,81 % Ni; 0,32 % Cu; 0,06 % Co; 1,06 g/t Pd et 0,50 g/t Pt.

### **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Des dépenses de prospection et d'évaluation de l'ordre de 18 806 \$ ont été enregistrées au cours de l'exercice.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

## **PROPRIÉTÉ VALIQUETTE – PROJET LITHIUM, CUIVRE, NICKEL, EGP ET OR**

### **Description de la propriété**

La propriété Valiquette est constituée d'un ensemble de 104 titres miniers et couvrant une superficie totale de 5 563,07 hectares. Elle fait environ 20 kilomètres de longueur selon une orientation SE-NO et est contigu au bloc principal Duval au sud-ouest. La propriété est accessible par une route de gravier d'Hydro-Québec jusqu'au lac des Montagnes, puis par bateau. Une ancienne route d'hiver longe la rive SE du lac des Montagnes et peut être utilisée pour les travaux d'hiver.

La propriété est située dans la partie centrale de la formation volcano-sédimentaire du Lac des Montagnes. Dans les environs du bloc Duval, la largeur de la formation est d'environ 8 kilomètres et elle suit une orientation NE. Elle se compose localement de paragneiss riche en quartz et amphibole, de schiste à biotite et sillimanite, de pegmatite, de basalte et de roches intrusives ultramafiques. Les levés géophysiques montrent la signature et l'étendue des intrusions ultramafiques et des formations de fer, dont certaines ont été historiquement confirmées par des forages.

La propriété est actuellement reconnue pour son potentiel de gîte magmatique de nickel, cuivre et éléments du groupe du platine. Elle est également hôte de l'indice Valiquette. L'indice Valiquette est associé à des intrusions de péridotite au contact avec des sédiments volcanogènes de la formation du Lac des Montagnes. Les résultats historiques d'échantillonnage de surface ont révélé jusqu'à 1,75 % Ni et 1,42 % Cu (échantillons choisis) et les meilleures intersections de la campagne de forages 2011 ont

---

donné des résultats de 2,66 % Ni et 0,71 % Cu sur 3,2 mètres, 0,78 % Ni et 0,47 % Cu sur 4,8 mètres, 1,15 % Ni et 0,39 % Cu sur 8,3 mètres et 1,47 % Ni et 0,26 % Cu sur 2,5 mètres.

Le projet Valiquette possède un fort potentiel pour le lithium dans un secteur établi. En général, les pegmatites à lithium se présente en essais sur dans les unités volcano-sédimentaires. La propriété Valiquette couvre une grande partie de l'unité volcano-sédimentaire régionale favorable contenant le dépôt Wabouchi de Nemaska Lithium et l'indice Lemarre.

En juillet 2016, la Société a conclu une convention d'options avec Ionic Power Corp. (« Ionic ») donnant le droit à Ionic d'acquérir un intérêt pouvant atteindre jusqu'à 75 % dans les propriétés Valiquette et Amiral, situées au sud-ouest du dépôt Whabouchi de Nemaska Lithium.

#### **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Il n'y a eu aucun travail au cours de l'exercice.

En décembre 2016, cette convention d'options est devenue caduque étant donné que Ionic n'a pas été en mesure de respecter toutes les clauses s'y retrouvant.

La direction continue toutefois ses recherches pour trouver un partenaire afin de poursuivre les activités de prospection ou pour trouver un acheteur potentiel.

#### **PROPRIÉTÉ BLOC 1 – PROJET LITHIUM, NICKEL ET CUIVRE**

##### **Description de la propriété**

La propriété Bloc 1 est constituée d'un ensemble de 72 titres miniers et couvrant une superficie totale de 3 846,95 hectares. Elle fait environ 13 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe au bloc principal Nisk-Sud au sud-ouest. Elle appartient à 100 % à la Société.

##### **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Il n'y a eu aucun travail au cours de l'exercice.

#### **PROPRIÉTÉ BLOCS 2 À 6 – PROJET LITHIUM, NICKEL ET CUIVRE**

##### **Description de la propriété**

La propriété Blocs 2 à 6 est constituée d'un ensemble de 8 titres miniers et couvrant une superficie totale de 427,82 hectares. La propriété Blocs 2 à 6 se situe à l'est, sud-est du bloc principal Duval. Elle appartient à 100 % à la Société.

##### **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Il n'y a eu aucun travail au cours de l'exercice.

#### **PROPRIÉTÉ BLOC 7 – PROJET LITHIUM, NICKEL ET CUIVRE**

##### **Description de la propriété**

La propriété Bloc 7 est constituée d'un ensemble de 54 titres miniers et couvrant une superficie totale de 2 890,54 hectares. Elle fait environ 7 kilomètres de longueur selon une orientation SO-NE et est contigüe aux blocs principaux Valiquette, Dumoulon et Caumont Est. Elle se situe au sud-ouest du bloc Valiquette, au nord du bloc Dumoulon ainsi qu'à l'est du bloc Caumont Est. Elle appartient à 100 % à la Société.

##### **Travaux effectués au cours de l'exercice**

Il n'y a eu aucun travail au cours de l'exercice.

---

## PROPRIÉTÉS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

### Description des propriétés

Les propriétés Terres Rares de la Colombie-Britannique sont composées de 16 titres miniers représentant une superficie de 77,03 km<sup>2</sup> divisés en 4 blocs différents nommés comme suit : Trident-Kin et IRC. Ces propriétés sont localisées dans la partie sud-est de la Colombie-Britannique, le long de ce qui est nommé la ceinture des terres rares des montagnes Rocheuses. La majeure partie de ces propriétés est composée de syénite à néphéline.

### Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail au cours de l'exercice.

La Société a décidé de ne pas renouveler les titres miniers venant à échéance le 1<sup>er</sup> novembre 2017 pour les propriétés situées en Colombie-Britannique.

### Personne responsable de l'information technique

Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), géologue, actionnaire, président du conseil et chef de la direction de la Société et personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique des propriétés du présent rapport de gestion.

### PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ANNUELLES

Les principales informations financières qui suivent sont tirées de nos états financiers audités préparés selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 août 2017.

	<b>Exercice clos le 31 août 2017</b>	Exercice clos le 31 août 2016	Exercice clos le 31 août 2015
en millier de dollars, sauf les données par action			
Revenus d'intérêts et autres revenus	<b>45</b>	16	11
Perte nette	<b>3 828</b>	233	(1 112)
Perte nette de base et diluée par action	<b>(0,03)</b>	(0,004)	(0,01)
<b>Total de l'actif</b>	<b>23 343</b>	18 795	12 932

Les principales données financières annuelles qui suivent devraient être lues conjointement avec les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 août 2017, lesquels sont disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la Société. En raison de ces variations, Critical Éléments croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 31 août 2017. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées des états financiers audités pour l'année indiquée.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	31 août	
	2017	2016
Revenus d'intérêts et autres revenus	44 702 \$	15 920 \$
Frais généraux d'administration	390 914 \$	321 589 \$
Salaires et charges sociales	1 519 101 \$	89 407 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	132 540 \$	104 028 \$
Honoraires professionnels et de consultants	334 631 \$	477 423 \$
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 506 702 \$	70 087 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	4 992 \$	4 819 \$
Perte sur taux de change	7 809 \$	2 555 \$
Gain sur vente d'options de propriétés minières	(23 715) \$	(823 535) \$
Dépréciation d'actif de prospection et d'évaluation	- \$	467 \$
Perte avant impôts	3 828 272 \$	230 920 \$
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés	- \$	2 138 \$
Perte nette pour l'exercice	3 828 272 \$	233 058 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 013 657 \$	4 681 475 \$

### Revenus d'intérêts et autres revenus

Les revenus d'intérêts et autres revenus pour l'exercice clos le 31 août 2017 se chiffrent à 44 702 \$ (15 920 \$ en 2016) et représentent des revenus d'intérêts ainsi que de la facturation pour des services administratifs refacturés à d'autres sociétés. De par son statut de société d'exploration minérale, Critical Éléments ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission d'instruments de capitaux propres ou de dettes.

### Frais généraux d'administration

Les frais généraux d'administration pour l'exercice clos le 31 août 2017 sont composés principalement par des frais d'occupation, de déplacements, de représentation, frais de bureau ainsi que les frais relatifs aux titres miniers de la Société. La variation à la hausse de 69 325 \$ par rapport à l'exercice précédent provient principalement d'une augmentation des frais de déplacement, des primes d'assurances, des frais bancaires ainsi que des frais relatifs à la participation à des conférences, le tout compensé par une diminution des frais relatifs aux titres miniers.

### Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales pour l'exercice clos le 31 août 2017 se chiffrent à 1 519 101 \$ (89 407 \$ en 2016). Cette variation à la hausse provient de la signature de contrats d'emploi en juillet 2016 et au cours du présent exercice. Le versement de bonus à l'accomplissement de certaines étapes clés affecte également ce poste.

### Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 août 2017 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation à la hausse de 28 512 \$ par rapport à l'exercice précédent est principalement due à une augmentation des frais de publication et des frais relatifs au maintien de l'inscription boursière de la Société sur les marchés compensés par une diminution des frais d'information aux actionnaires.

## Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour l'exercice clos le 31 août 2017 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, d'audit, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la baisse de 142 792 \$ par rapport à l'exercice précédent provient d'une diminution des honoraires professionnels et des frais de développement des affaires compensés par une légère augmentation des frais de relations aux investisseurs.

## Rémunération et paiements fondés sur des actions

La rémunération et paiements fondés sur des actions pour l'exercice clos le 31 août 2017 représente la constatation de la charge liée à l'émission au cours de l'exercice de 4 650 000 options d'achat d'actions octroyées à des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Une charge de rémunération de 1 506 702 \$ a donc été attribuée au cours de cet exercice à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

## Gain sur vente d'options de propriétés minières

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, la Société a reçu la somme de 35 000 \$ de Lepidico suite à l'entente d'options intervenue en février 2016 sur la propriété Lemare, laquelle transaction a donné lieu à la comptabilisation d'un gain sur vente d'option d'une propriété minière de 23 715 \$. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, la Société a procédé à la signature de plusieurs conventions d'options sur les propriétés Valiquette, Bourier, Duval et Amiral, lesquelles transactions ont donné lieu à la comptabilisation d'un gain sur vente d'option de propriétés minières de 823 535 \$.

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 août 2017. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes de trois mois indiquées.

### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	31 août (3 mois)	
	2017	2016
Revenus d'intérêts et autres revenus	8 543 \$	13 653 \$
Frais généraux d'administration	122 974 \$	84 259 \$
Salaires et charges sociales	400 690 \$	89 407 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	36 730 \$	15 769 \$
Honoraires professionnels et de consultants	99 594 \$	135 923 \$
Rémunération et paiements fondés sur des actions	92 135 \$	- \$
Charges financières	(158 339) \$	- \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 207 \$	1 211 \$
Perte sur taux de change	3 100 \$	794 \$
Perte (Gain) sur vente d'options de propriétés minières	18 360 \$	(823 535) \$
Radiation d'actif de prospection et d'évaluation	(1 000) \$	- \$
Dépréciation d'actif de prospection et d'évaluation	- \$	2 \$
Perte (Gain) avant impôts	606 908 \$	(509 823) \$
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés	- \$	2 138 \$
Perte (Gain) nette pour la période	606 908 \$	(507 685) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 013 657 \$	4 681 475 \$

---

### **Revenus d'intérêts et autres revenus**

Les revenus d'intérêts et autres revenus pour la période de trois mois close le 31 août 2017 se chiffrent à 8 543 \$ (13 653 \$ en 2016) et représentent des revenus d'intérêts et de gestion ainsi que de la facturation pour des services administratifs refacturés à d'autres sociétés. De par son statut de société d'exploration minière, Critical Éléments ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission d'instruments de capitaux propres ou de dettes.

### **Frais généraux d'administration**

Les frais généraux d'administration pour la période de trois mois close le 31 août 2017 sont composés principalement par des frais d'occupation, de déplacements, de représentation, frais de bureau ainsi que les frais relatifs aux titres miniers de la Société. La variation à la hausse de 38 715 \$ par rapport à la période précédente provient principalement d'une augmentation des frais de déplacements, des frais bancaires ainsi que des frais relatifs à la participation à des conférences compensés par d'une diminution des frais relatifs aux titres miniers et de représentation.

### **Salaires et charges sociales**

Les salaires et charges sociales pour la période de trois mois close le 31 août 2017 se chiffrent à 400 690 \$ (89 407 \$ en 2016). Cette variation à la hausse provient d'une augmentation du nombre de salariés depuis juillet 2016.

### **Inscription, registrariat et information aux actionnaires**

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour la période de trois mois close le 31 août 2017 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation à la hausse de 20 961 \$ par rapport à la période précédente provient principalement d'une augmentation des frais de bourse et des frais d'informations aux actionnaires.

### **Honoraires professionnels et de consultants**

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de trois mois close le 31 août 2017 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, d'audit, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la baisse de 36 329 \$ par rapport à la période précédente provient d'une diminution des frais de développement des affaires, des honoraires professionnels, des frais de relation aux investisseurs. Une augmentation des frais de consultants affecte également ce poste.

### **Rémunération et paiements fondés sur des actions**

La rémunération et paiements fondés sur des actions pour la période de trois mois close le 31 août 2017 représente la constatation de la charge de 250 000 options d'achat d'actions octroyées à un consultant. Une charge de rémunération de 92 135 \$ a donc été attribuée au cours de cet exercice à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

### **Charges financières**

Les charges financières pour la période de trois mois close le 31 août 2017 se sont chiffrées à 158 339 \$ négatif et sont attribuables à un renversement des écritures relatives aux intérêts sur la dette à long terme ainsi qu'à la variation de la charge de désactualisation, car ces frais ont été capitalisés sur le projet Rose lithium-tantale, compte tenu que le financement était spécifique à la préparation de l'étude de faisabilité.

### **Perte (Gain) sur vente d'options de propriétés minières**

Au cours de la période close le 31 août 2017, la Société a procédé à la comptabilisation d'une perte de 18 361 \$ relative aux conventions d'options sur les propriétés Valiquette et Amiral qui sont devenues caduques ainsi qu'à la convention d'options sur la propriété Bourier qui a été abandonnée. Au cours de la période close le 31 août 2016, la Société a procédé à la signature de plusieurs conventions d'options

sur les propriétés Valiquette, Bourier, Duval et Amiral, lesquelles transactions ont donné lieu à la comptabilisation d'un gain sur vente d'option de propriétés minières de 823 535 \$.

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont dérivées des états financiers non audités de Critical Éléments pour chacun des trimestres suivants :

en milliers de \$ sauf données par action	31 août 2017	31 mai 2017	29 fév. 2017	30 nov. 2016	31 août 2016	31 mai 2016	29 fév. 2016	30 nov. 2015
Revenus	9	3	9	24	14	1	0	1
Résultat net (perte)	607	509	904	1 808	510	(277)	(221)	(243)
Perte nette de base et diluée par action	(0,00) \$	0,00 \$	(0,01) \$	(0,01) \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$

#### SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 31 août 2017 s'élevaient à 2 013 657 \$ comparativement à 4 681 475 \$ au 31 août 2016. Il est de l'intention de l'équipe de direction de rechercher l'apport additionnel de financement sous forme d'instruments de capitaux propres ou de dettes afin de continuer de supporter le développement des actifs de prospection et d'évaluation actuels et futurs.

Tableau des sources de financement				
Date	Type	Financement	Montant	Description générale de l'emploi du produit
Septembre 2016	Facilité de crédit	Helm AG	1,500,000 \$	Étude de faisabilité du projet Rose lithium-tantale
Entre le 2 novembre 2016 et le 23 août 2017	Exercice d'options d'achat d'actions	Actions ordinaires	497,500 \$	Le produit net du financement a été utilisé pour : Financer les frais généraux d'administration, les activités d'investissement et les autres besoins du fonds de roulement
Entre le 25 janvier 2017 et le 16 juin 2017	Exercice de bons de souscription et d'options aux courtiers et à des intervenants	Actions ordinaires	1 045 330 \$	Le produit net du financement a été utilisé pour : Financer les frais généraux d'administration, les activités d'investissement et les autres besoins du fonds de roulement
Juin 2017	Facilité de crédit	Helm AG	3 000 000 \$	Étude de faisabilité du projet Rose lithium-tantale

Pour la prochaine année, la Société a budgété 1 800 000 \$ pour les frais d'administration. La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions ou dettes dans le futur, elle sera capable de maintenir le statut de ses obligations courantes de prospection et de conserver ses propriétés en bonne condition pour les 12 prochains mois. L'exploration avancée de certains des actifs de prospection et d'évaluation nécessitera des ressources financières additionnelles substantielles. Il n'y a aucune assurance qu'un tel financement sera disponible lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables à Critical Éléments. La Société peut aussi choisir de procéder à la prospection et au développement des propriétés minières par l'entremise de coparticipations. La direction évalue actuellement les possibilités de financements supplémentaires.

#### FLUX DE TRÉSORERIE

	31 août	
	2017	2016
Activités opérationnelles	(2 299 882) \$	(1 542 842) \$
Activités de financement	6 035 319 \$	5 945 433 \$
Activités d'investissement	(6 403 255) \$	17 724 \$
	<b>(2 667 818) \$</b>	<b>4 420 315 \$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>2 013 657 \$</b>	<b>4 681 475 \$</b>



---

Durant l'exercice clos le 31 août 2017, les fonds utilisés pour les activités opérationnelles ont surtout servi à assurer une bonne gestion et à promouvoir la Société.

Durant l'exercice clos le 31 août 2017, les activités de financements de la Société ont consisté en l'exercice d'options d'achat d'actions, de bons de souscription et d'options aux courtiers et à des intervenants. La clôture du premier, deuxième et troisième prélèvements de l'entente de facilité de crédit détaillé ci-bas a également composé ce poste :

En septembre 2016, la Société a obtenu un premier prélèvement provenant de l'entente de facilité signée avec Helm en août 2016. Ce premier prélèvement de l'ordre de 1 500 000 \$ est d'une durée de 5 ans et porte intérêt à un taux annuel de 12 %.

En juin 2017, la Société a clôturé la transaction relative au deuxième et au troisième prélèvements. Ces prélèvements de l'ordre de 3 000 000 \$ viennent à échéance le 19 septembre 2021 et portent intérêt à un taux annuel de 12 %.

Entre le 2 novembre 2016 et le 23 août 2017, des administrateurs, dirigeants et consultants ont exercé 2 350 000 options à des prix variant entre 0,15 \$ et 0,56 \$, des actionnaires ont exercé 1 631 796 bons de souscription au prix de 0,35 \$, des courtiers et des intervenants ont exercé 1 287 860 options émises à des courtiers et des intervenants à des prix de 0,35 \$ et 0,37 \$, pour un montant global de 1 542 831 \$, ce qui a mené à l'émission de 5 269 656 actions ordinaires par la Société.

Durant l'exercice clos le 31 août 2017, les activités d'investissement ont consisté principalement à la réalisation de travaux de prospection pour la mise en valeur de la propriété Rose lithium-tantale et l'encaissement de 35 000 \$ provenant de Lepidico relativement à l'entente d'options intervenue en février 2016, la refacturation de travaux de prospection et d'évaluation pour une somme de 176 085 \$. La Société a également donné en garantie des certificats de dépôt garanti non rachetables.

## **OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **Autres engagements**

A) En août 2014, la Société a signé une convention de location, pour des espaces de bureau à Montréal, venant à échéance en juillet 2019. Les loyers minimaux futurs totalisent 98 538 \$ et comprennent les versements suivants pour les 2 prochaines années : 51 411 \$ en 2018 et 47 127 \$ en 2019.

B) En février 2017, la Société a signé une entente de services avec la firme Hill + Knowlton Stratégies (« H+K ») laquelle a pour mandat d'accroître notre visibilité tant au niveau local qu'au niveau international incluant l'Europe et les États-Unis. L'entente est prévue pour une durée de 12 mois et comporte des honoraires mensuels de 5 800 \$.

## REDEVANCES SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

PROPRIÉTÉS	REDEVANCES		PRÉCISION
	Nom	Pourcentage	
Rose lithium-tantale	Jean-Sébastien Lavallée	37,5 %	2 % de NSR dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$
	Jean-Raymond Lavallée	37,5 %	
	Fiducie familiale St-Georges	25 %	
Arques	Alain Champagne	100 %	1,4 % NSR sur certains claims
	Golden Goose	100 %	2% de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$
Bourier	Alain Champagne	100 %	1,4 % NSR sur certains claims
Caumont	Golden Goose	100 %	2% de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$
	Jean-Sébastien Lavallée	50 %	1 % NSR
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
	Victor Cantore	100 %	1,5 % de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$
Duval	Affinage Tectonic	100 %	Redevance après affinage de 1 % sur certains claims, rachetable par la Société pour 1 000 000 \$
	Jean-Sébastien Lavallée	50 %	1 % NSR
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
Lemare	Golden Goose	100 %	2% de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$
	Jean-Sébastien Lavallée	50 %	1 % NSR
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
	Alain Champagne	100 %	1,4 % NSR sur certains claims
Nisk	Golden Goose	100 %	2% de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$
	Jean-Sébastien Lavallée	50 %	1 % NSR
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
	Alain Champagne	100 %	1,4 % NSR sur certains claims
Valiquette	Golden Goose	100 %	2% de NSR sur certains claims dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$
	Jean-Sébastien Lavallée	50 %	1 % NSR
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

### Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, la Société n'a engagé aucun frais en honoraires professionnels et de consultants auprès de la secrétaire et chef des opérations financières (33 899 \$ en 2016).

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, la Société n'a engagé aucun frais d'honoraires professionnels et de consultants (105 475 \$ en 2016) ni aucuns frais généraux d'administration (156 424 \$ en 2016), alors qu'elle a engagé des frais liés aux actifs de prospection de 1 100 176 \$ (70 406 \$ en 2016) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière inc., une société dont le chef de la direction est un actionnaire et qui est contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 31 août 2017 (37 916 \$ en 2016).

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2017, la Société a engagé des honoraires professionnels et de consultants pour un montant de 84 000 \$ (84 000 \$ en 2016) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 31 août 2017 et 2016.

La Société a acquis de Ressources Monarques, les propriétés Caumont, Duval, Lemare, Nisk et Valiquette dont le chef de la direction et un administrateur de la Société détiennent 1 % du produit de fonderie net sur certains titres miniers desdites propriétés.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Le tableau qui suit illustre la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs de la Société :

	<b>31 août 2017</b>	31 août 2016
	\$	\$
Salaires et charges sociales	879 066	-
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 366 341	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>2 245 407</u>	<u>-</u>

## ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS À LA DATE DU BILAN

En novembre 2017, la Société a conclu un amendement à l'entente signée avec Hydro-Québec en février 2017. Cet amendement, prévoit l'émission d'une lettre de crédit, au montant de 241 448 \$ devant être émise d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

En novembre 2017, la Société a encaissé 16 530 \$ suite à l'exercice de 19 000 d'options d'achat d'actions à 0,87 \$ chacune.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés au coût historique à l'exception des titres négociables qui sont évalués à la juste valeur.

### Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque date de clôture des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de l'exercice.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter la trésorerie et les équivalents de trésorerie, dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et encaissable en tout temps, en tant que trésorerie et équivalents de trésorerie.

### Crédit d'impôt remboursable relatif aux droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

---

La Société est admissible à un crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* du Québec. Ce crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers est égal à 16 % et applicable sur 50 % des dépenses éligibles. Le traitement comptable du crédit d'impôt remboursable sur les droits miniers dépend de l'intention de la direction d'entrer en production dans le futur ou de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés démontrées. Cette évaluation est faite pour chaque propriété minière.

Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est enregistré comme un recouvrement d'impôts en vertu de la norme IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère un passif d'impôts différés et des charges d'impôts différés, car les actifs de prospection et d'évaluation n'ont plus de base fiscale à la suite de réclamation du crédit d'impôt remboursable par la Société.

Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne soit versé dans le futur et, en conséquence, le crédit de droits miniers est comptabilisé à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.

Présentement, la direction a l'intention d'entrer en production dans le futur. Les crédits de droits miniers sont donc comptabilisés comme un recouvrement d'impôts.

La Société est également admissible à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les entreprises minières par rapport aux dépenses admissibles engagées. Le crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources représente jusqu'à 38,75 % de ces dépenses par la suite et est comptabilisé comme une aide gouvernementale à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation.

Les crédits liés aux ressources et les crédits liés aux droits miniers comptabilisés à l'encontre des dépenses de prospection et d'évaluation sont initialement comptabilisés à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions associées au crédit.

### **Actifs de prospection et d'évaluation**

Tous les coûts incluant les coûts d'emprunt associés à l'acquisition de biens et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être liés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction) et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Une propriété minière acquise par voie d'échange contre un ou plusieurs actifs non monétaires ou contre un ensemble d'actifs monétaires et non monétaires est évaluée à la juste valeur sauf si l'opération d'échange n'a pas de substance commerciale ou s'il n'est possible d'évaluer de manière fiable ni la juste valeur de l'actif reçu ni celle de l'actif cédé. Si la juste valeur peut être évaluée de manière fiable autant par l'actif reçu que l'actif cédé, alors la juste valeur de l'actif cédé est utilisée à moins que la juste valeur de l'actif reçu soit plus évidente. Si l'élément acquis n'est pas évalué à la juste valeur, son coût est évalué à la valeur comptable de l'actif cédé.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un

---

actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits de prospection ont expiré, ou expireront dans un avenir proche;
- Aucune dépense de prospection future importante n'est prévue;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après :

Matériel informatique	40 %
Mobilier de bureau	20 %

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée après amortissement si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers sont classés parmi les catégories suivantes : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances ou passifs financiers évalués au coût amorti.

La Société détient les catégories d'instruments financiers suivants :

#### **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur plus tous les coûts directement liés à la transaction, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres débiteurs et l'actif financier au titre de placements donnés en garantie sont classés comme prêts et créances.

---

#### Passifs financiers évalués au coût amorti

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme sont classés comme passifs financiers évalués au coût amorti.

#### Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres négociables sont présentés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur plus tout coût directement attribuable à la transaction. Postérieurement à la comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation de juste valeur, autre qu'une dépréciation, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans les capitaux propres sous le cumul des autres éléments du résultat global.

Lorsqu'un titre négociable est décomptabilisé, le gain ou la perte cumulé(e) dans les autres éléments du résultat global est transféré(e) dans les résultats. Les placements dans des sociétés cotées sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le prix de clôture du marché à la date de l'état de la situation financière. Les gains et les pertes non réalisé(e)s sont comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global.

Pour un titre négociable dans un titre de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur en dessous du coût est une preuve objective de dépréciation. Les pertes de valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en reclassant les pertes accumulées dans le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats. La perte cumulée qui est reclassée du cumul des autres éléments du résultat global est la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur comptabilisée antérieurement aux résultats. Toute reprise ultérieure de la juste valeur d'un titre de capitaux propres disponibles à la vente est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

#### *Évaluation à la juste valeur des instruments financiers*

Dans l'établissement de la juste valeur, la Société utilise la hiérarchie de la juste valeur selon les trois niveaux tels que définis ci-dessous :

- **Niveau 1** : les instruments financiers sont définis comme des données observables, telles que les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs;
- **Niveau 2** : les instruments financiers sont définis comme les données autres que les prix cotés visés au Niveau 1 et ils sont directement ou indirectement observables;
- **Niveau 3** : les instruments financiers sont définis comme des données non observables basées sur peu ou pas de données existantes sur le marché, exigeant donc que la Société développe ses propres hypothèses.

#### *Dépréciation d'actifs financiers*

Les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en revue chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier et qui peut être estimé de façon fiable.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) et portées en diminution des créances dans un compte de correction de valeur. Les intérêts liés à l'actif déprécié continuent d'être comptabilisés par le biais de la désactualisation. Si le montant de la

---

perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le bénéfice (la perte).

### **Rémunération et paiements fondés sur des actions**

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Pour les transactions avec des parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut pas estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

### **Actions accréditives**

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs pour lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accréditives.

À la date d'émission des actions accréditives, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire du prix d'une action accréditive à la date du financement.

Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ».

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, la Société comptabilise alors un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite avec pour contrepartie un produit enregistré.

### **Frais d'émission d'actions**

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

### **Perte de base par action et diluée**

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

### **Autres revenus**

La Société constate ses autres revenus lorsque le montant des produits des activités peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la

---

Société, que le degré d'avancement de la transaction à la fin de l'exercice peut être évalué de façon fiable et que les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

### **Conventions d'options sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la juste valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat.

### **Redevances sur les produits de fonderie nets**

Les redevances sur les produits de fonderie nets ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

### **Impôts sur le résultat**

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

### **Information sectorielle**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

### **Utilisations d'estimations et recours au jugement**

La présentation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.



---

L'information concernant les jugements critiques posés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers figure à la note 2 pour ce qui est de la continuité d'exploitation de la Société, à la note 5 pour ce qui est du montant des crédits d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers et à la note 8 pour ce qui est de la dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant sont fournies dans les notes ci-après :

- Juste valeur de la dette à long terme (note10).

#### **ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS ANNUELS**

Le chef de la direction et le chef des opérations financières ont signé les attestations officielles des documents annuels tels que requis par le règlement 52-109 pour émetteur émergent, confirmant l'examen, l'absence d'information fausse ou trompeuse et l'image fidèle des documents annuels déposés.

- Le chef de la direction et le chef des opérations financières confirment avoir examiné les états financiers annuels et le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2017.
- Le chef de la direction et le chef des opérations confirment qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les documents annuels ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents annuels.
- Le chef de la direction et le chef des opérations confirment qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les états financiers annuels et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents annuels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture de l'exercice présenté dans ses documents annuels, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour cet exercice.

**AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

**ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION**

	31 août	
	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Solde au début	<u>12 570 503 \$</u>	<u>12 976 690 \$</u>
Ajouter :		
Acquisition d'actif de prospection et d'évaluation	-	33 978
Étude de faisabilité	4 964 399	72 355
Forage	965 212	-
Géologie	289 360	21 770
Étude d'impact environnementale	143 985	107 306
Charges financières	322 852	-
Frais généraux de prospection et d'évaluation	<u>12 875</u>	<u>13 532</u>
	<u>6 698 683</u>	<u>248 941</u>
Solde avant diminution	<u>19 269 186</u>	<u>13 225 631</u>
Crédit d'impôt relatif aux ressources	538 507	84 052
Options sur propriétés minières	11 285	570 609
Refacturation	176 085	-
Dépréciation d'actif de prospection et d'évaluation	-	467
	<u>725 877</u>	<u>655 128</u>
Solde à la fin	<u>18 543 309 \$</u>	<u>12 570 503 \$</u>

**COMPOSANTES IMPORTANTES**

	31 août		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>États du résultat global</b>			
Frais généraux d'administration	390 914 \$	321 589 \$	254 350 \$
Honoraires professionnels et de consultants	334 631 \$	477 423 \$	513 801 \$
Salaires et charges sociales	1 519 101 \$	89 407 \$	- \$
Gain sur vente d'options de propriétés minières	23 715 \$	823 535 \$	- \$
Rémunération et paiements fondés sur des actions	1 506 702 \$	70 087 \$	199 866 \$
	31 août		
	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>États de la situation financière</b>			
Actifs de prospection et d'évaluation	18 220 457 \$	12 570 503 \$	12 976 690 \$
Dette à long terme	3 514 143 \$	- \$	- \$

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers non audités.

#### DIVULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 21 novembre 2017)

<b>Actions en circulation :</b>	149 127 568	
<b>Options en circulation :</b>	8 238 000	
Prix de levée moyen :	0,39 \$	
	<b>Nombre</b>	<b>Prix</b>
<b>Date d'échéance</b>	<b>d'actions</b>	<b>d'exercice</b>
		<b>\$</b>
Mars 2018	200 000	0,17
Mars 2018	450 000	0,20
Août 2018	1 600 000	0,15
Juin 2019	188 000	0,87
Août 2019	200 000	0,275
Janvier 2020	1 000 000	0,18
Décembre 2020	250 000	0,20
Novembre 2021	4 375 000	0,56
	<u>8 263 000</u>	
<b>Bons de souscription en circulation :</b>	6 047 503	
Prix de levée moyen :	0,916 \$	
	<b>Nombre</b>	<b>Prix</b>
<b>Date d'échéance</b>	<b>d'actions</b>	<b>d'exercice</b>
		<b>\$</b>
Décembre 2017	250 800	0,35
Mars 2018	2 500 000	0,77
Décembre 2018	3 296 703	1,07
	<u>6 047 503</u>	

#### RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est sujette à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement.

**Risques inhérents aux activités d'exploration minière.** L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont ultimement développées en mines productrices. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre appropriée sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autre dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur du minerai et les fluctuations dans le prix du minerai produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les propriétés minières de la Société, ni aucun gisement connu de capacité commerciale. Tout programme réalisé sur une propriété de la Société constituerait une recherche exploratoire de minerai.

**Titres de propriété.** Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des

---

revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

**Permis et licences.** Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

**Prix des métaux.** Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

**Compétition.** L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

**Règlements environnementaux.** Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut résulter en l'imposition d'amendes et pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus rigoureuses. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, officiers et employés. Le coût de conformité aux changements ou règles gouvernementales a le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

**Conflits d'intérêts.** Certains administrateurs ou administrateurs proposés de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et en bon père de famille au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

**Stade de développement.** La Société a déterminé que l'une de ses propriétés minières, à savoir Rose lithium-tantale, contient des réserves de minerai économiquement recouvrables, conformément à l'étude de faisabilité NI-43-101, datée du 20 octobre 2017. Au 31 août 2017, la Société a déterminé que la propriété Rose lithium-tantale était toujours au stade de prospection, puisque la Société n'a pas encore obtenu tout le financement nécessaire pour démarrer la construction et la phase de développement du projet Rose lithium-tantale. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement, et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement.

**Conditions de l'industrie.** Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses

---

d'impôts, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

**Risques non assurés.** Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

**Financement futur.** La finalisation de futurs programmes peut requérir l'obtention de financement additionnel, ce qui peut diluer les intérêts des actionnaires actuels. La Société a réussi dans le passé à obtenir du financement, cependant, la Société nécessite un financement supplémentaire important à court et à long terme et il existe une incertitude quant à la capacité de lever un tel financement. Plus précisément, afin d'aller de l'avant avec son projet minier Rose lithium-tantale, la Société devra lever des fonds additionnels. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

**Employés clés.** La direction de la Société repose sur quelques dirigeants clés et membres du conseil d'administration, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

**Agence des Douanes et du Revenu du Canada.** Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada.